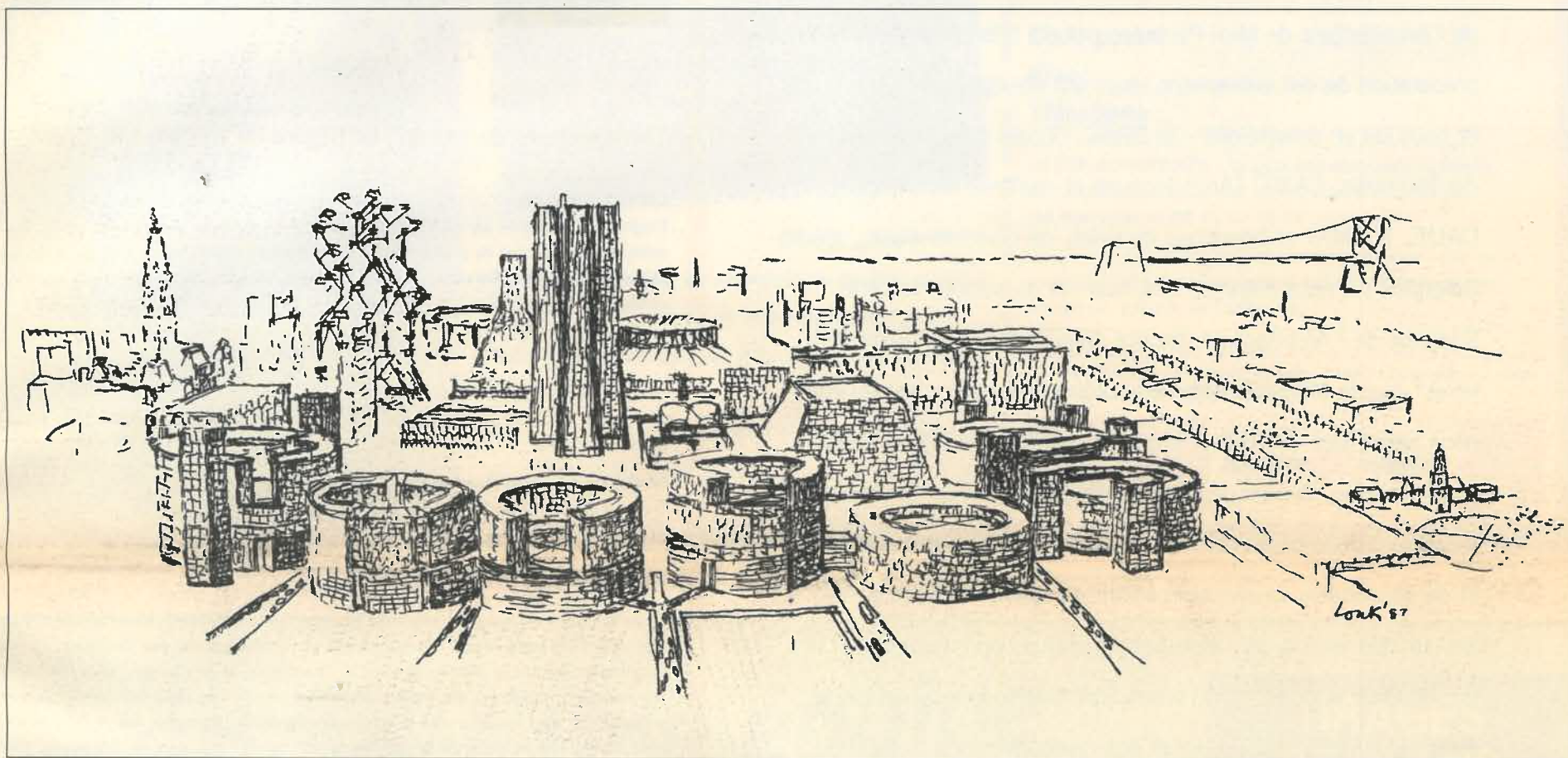


p.7 LOUIS I. KAHN. ALBI, CARCASSONNE, RONCHAMP, OTTERLO. 1959



Midt won Civic Center Forum. Philadelphia. Louis I. Kahn. 1957 27,9,x 35,5 cm. The Museum of Modern Art New York.

p.12 CONFÉRENCE "HABITER" PAR ANNE LACATON, ARCHITECTE

« Habiter c'est l'idée même d'être quelque part et l'architecture consiste à faire en sorte que l'on soit le mieux possible dans un lieu. Alors « l'habitat » ce n'est pas seulement l'habitation ou la maison, c'est partout, quoi que l'on fasse dans la vie quotidienne : que l'on soit à l'école, au musée, etc... Ce sont des situations où chaque individu ressent différemment des moments, des espaces, des sensations, des fonctions. »

p.12 SOIRÉE SPÉCIALE / MY ARCHITECT / LE 13 DÉCEMBRE 2004 / CINÉMA ABC / TOULOUSE.

ÉDITO



La deuxième Semaine de l'Architecture en Midi-Pyrénées a été un succès, tant par le

nombre de manifestations organisées que par leur qualité.

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes et la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées ont été très présents dans la préparation de cet événement, mais ont été également très actifs et nous les en remercions : la DRAC, l'Ecole d'Architecture de Toulouse, l'AMO (Architecture et maîtres d'ouvrage), les CAUE, le CMAV et beaucoup de villes, de cinémathèques, médiathèques... Si nous sommes très heureux du succès de cette Semaine de l'Architecture inscrite dans le cadre de "Vivre les villes" que le Ministère semble vouloir pérenniser, c'est qu'elle nous paraît être un vecteur important de diffusion de la culture architecturale. Depuis de nombreuses années nous réclamons l'enseignement des bases de l'architecture dans les cursus du primaire et du secondaire, ce qui permettrait de retrouver par la suite des adultes sensibilisés aux problématiques architecturales et urbaines, et donc mieux aptes à participer à la concertation et au renouvellement urbain et des campagnes.

Ce déficit de culture architecturale et urbaine nous paraît s'aggraver au niveau des personnes et personnels en charge du développement du cadre bâti, et il est intéressant que la spécificité de cette culture puisse se faire entendre dans toute sa diversité.

Dans ce numéro, vous pourrez lire plusieurs articles consacrés à des événements de la semaine de l'Architecture qui méritait qu'on y revienne, et nous profitons du cahier consacré aux dessins de Louis I. KAHN pour vous informer de la projection du film «My architect», organisée par la Maison de l'Architecture, qui sera suivie d'un cocktail le 13 décembre au Cinéma ABC.

Nous espérons que vous y viendrez nombreux, et ce numéro étant le dernier de l'année 2004 nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël.

Philippe VIGNEU,
Président de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

100 L'Annuaire des Architectes 2005 page 1

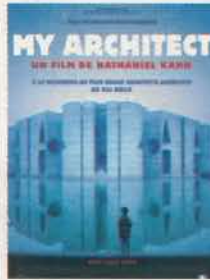


AGENDA

SOIREE SPECIALE

Autour du film "My Architect"

Le lundi 13 décembre à 20h - Cinéma ABC - Toulouse



Soirée spéciale organisée par la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées. A partir de 20h00

_"L'héritage de L. I. Kahn", par Ahmet Gülgönen Architecte, professeur à l'Ecole d'Architecture de Paris Belleville.
_Projection du film My Architect, réalisation Nathaniel Kahn.

Réservation voir page 15 de votre journal.

Renseignements : Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées
Tél: 05 61 53 19 89

EXPOSITION

"Architectures du monde" Le Regard de William J.R. Curtis

Jusqu'au 19 février

CMAV - Toulouse

L'exposition présentée par l'A.E.R.A et le C.A.U.E 31, propose une soixantaine d'images issues de la collection de photographies d'architecture de l'historien, critique et peintre William J.R. Curtis. Collectées lors de multiples voyages durant ces trente dernières années ces photographies proposent un parcours d'architecture à travers le monde et l'histoire, confrontant architectures des civilisations passées et architectures modernes et contemporaines.

Le 14 décembre, à 20h30

Conférence "Architectures du monde" par William J.R. Curtis, historien de l'architecture
Salle du Sénéchal - 17 rue de Rémusat, Toulouse

Renseignements : Centre Méridional de l'Architecture et de la Ville - 5, rue St Pantaléon,
Toulouse- Tél : 05 61 23 30 49

PREDAT Midi-Pyrénées

Le programme de travail pluriannuel proposé par le PREDAT Midi-Pyrénées (Pôle Régional d'Échanges sur le Développement et l'Aménagement des Territoires) est un programme ambitieux d'échanges entre chercheurs et praticiens, sous forme de séminaires construits sur des thèmes choisis en commun au cœur des préoccupations actuelles et sur lesquels des travaux de recherche terminés ou en cours sont disponibles. Ces séminaires seront largement ouverts aux élus locaux et au tissu associatif représentant les citoyens.

Séminaire état des lieux

Le 3 décembre 2004

De 14h à 18h30 - CMAV - Toulouse

Ce séminaire sera construit en 4 séquences autour des présentations de recherche, du positionnement des praticiens, et des réactions des acteurs présents sur les thèmes suivants : 1 Dynamiques économiques et rapport au territoire : les systèmes productifs locaux / les systèmes scientifiques territoriaux 2 L'environnement : l'agriculture péri-urbaine et sa gestion / l'agriculture face à la ville / la gestion des risques 3 NTIC et la ville : l'usage des TIC par les collectivités locales et la population 4 Les politiques publiques : les maires face à l'étalement urbain / les dynamiques de coopération/ politique des agglomérations 5 Droit de cité : les personnes âgées ; les précaires 6 Les espaces publics : politiques sportives et usagers / la notion d'espaces publics 7 Projets urbains : les grands projets 8 Le logement : les copropriétés fermées / le logement social 9 Modes de vie / Mobilité

Le choix des deux thèmes des séminaires de 2005 se fera à l'issue de ce séminaire de 18h45 à 20h00 lors d'un comité d'orientation ouvert à tous ceux qui souhaiteront y assister.

Programme des séminaires 2005

Vendredi 8 Avril de 14h à 18h & Vendredi 25 Novembre de 14h à 18h

Salle du Sénéchal - Toulouse - Entrée libre

Chaque séminaire sera préparé et animé par une équipe formée du chercheur concerné par le résultat de la recherche et de deux professionnels / praticiens en fonction du thème. Les praticiens prépareront un éclairage sur la question traitée par rapport à leur pratique : états de leurs interrogations sur le thème, décalages soulevés par rapport à leurs attentes.

Renseignements/Inscriptions : APUMP - Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées Pascale Rossard, chargée de mission Tél/Fax : 05 62 27 24 12



Concours CIMbéton

7^e session 2004-2005 "Un immeuble haut en zone urbaine"

Le concours "Bétons, matière d'architecture" s'adresse à tous les étudiants des écoles d'architecture françaises inscrits en deuxième année et troisième cycle, aux étudiants inscrits en DEA, aux architectes ayant passé leur diplôme entre septembre 2003 et décembre 2004, ainsi qu'aux étudiants des écoles d'ingénieurs.

Le concours porte sur la conception d'un immeuble haut en zone urbaine. Le cahier des charges détaille les points suivants : une forte urbanité sur un site central ; un programme mixte et pluriel ; l'intégration d'espaces publics ; une démarche écologique et une approche technique prenant en compte les nouveaux bétons.

Les candidats choisiront un lieu, parmi les trois qui leur sont proposés pour implanter leur projet par les villes partenaires : Clamart (92), Grenoble (38) et Rennes (35)..

Le jury examinera les projets selon quatre critères : la pertinence par rapport au thème, les qualités d'usage du projet, la pertinence des solutions techniques, et les qualités plastiques et formelles du projet.

Les projets lauréats recevront une récompense fixée à 6100 euros. Chacun des projets mentionnés (quatre au maximum) recevra une récompense de 2300 euros. Une attention particulière sera portée sur la qualité technique des projets d'architecture, de façon à encourager la formation d'équipes mixtes architectes / ingénieurs.

Les projets primés seront également exposés à l'occasion de manifestations organisées par ou avec le concours de Cimbéton et seront cités et présentés dans différentes publications. L'inscription, obligatoire, est ouverte jusqu'au 31 décembre 2004.

Renseignements - Inscriptions : www.infociments.fr

Concours et prix internationaux

1 Italie "L'architettura automatica"

L'entreprise Ditec de système d'accès automatique annonce la deuxième édition du prix international des systèmes automatiques (ouverture, contrôle de la lumière...) dans les réalisations d'architecture. Ce concours est ouvert selon deux sections : l'une réservée aux architectes, ingénieurs, et autres concepteurs ayant utilisé dans leurs projets des aménagements automatisés et l'autre réservée aux étudiants des écoles d'architecture et ingénieurs.

Date limite de réception des projets : 16 décembre 2004.

Prix : 14 000 euros à répartir entre les différents lauréats.

Renseignements : www.ditec.com et www.fienza.com

2 Palestine "L'aménagement d'un village palestinien"

Organisé par la Fondation Fast en collaboration avec le Centre Hollandais De Balie et soutenu par de nombreuses organisations internationales (Amnesty International, Association of Forty, Another Jewish Voice...).

Ouvert aux architectes, urbanistes, étudiants, artistes, vidéastes... Inscrit dans une démarche politique, le projet de réaménagement du village de Ein Hud vise à proposer une alternative à la planification israélienne. Parmi les organisateurs du concours, on retrouve Eyal Weizman, le directeur de la récente publication "Une occupation civile, la politique de l'architecture israélienne".

Date limite de réception des inscriptions : 20 décembre 2004 et rendu des projets au plus tard le 10 janvier 2005.

Renseignements : www.seamless-israel.org

3 Etats-Unis "Mémorial National du vol 93"

Les associations de familles des victimes du vol 93 qui s'est écrasé le 11 septembre 2001 à 130 km au sud-est de Pittsburgh organisent un concours pour la construction d'un mémorial.

Date limite de réception des inscriptions : 27 décembre 2004.

Renseignements : www.flight93memorial-project.org/competition.asp

4 Mexique/Etats-Unis 7^e concours Arquine "Frontière"

Organisé par la revue Arquine, le concours a choisi cette année le thème de la frontière. Il s'agit de concevoir un carrefour piéton au croisement de la frontière nord du Mexique et de la route qui relie les villes jumelles de Anapra (Mexique) et de Sunland Park (Etats-Unis). Ce concours est ouvert aux architectes et aux étudiants de toutes nationalités.

Date limite de réception des inscriptions : 28 janvier 2005.

Renseignements : www.arquine.com

5 Pérou "Nazca 2005"

L'agence internationale Arquitectum organise cette année un concours d'idées pour la création d'un observatoire sur la plaine péruvienne de Nazca. Ce concours est ouvert aux architectes et aux étudiants de toutes nationalités.

Date limite de réception des inscriptions : 30 janvier 2005.

Renseignements : www.arquitectum.com/nazca/php

Syndicat des Architectes du Gers

Lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2004, un nouveau Conseil d'Administration a été élu qui a lui-même procédé à l'élection de son Bureau :

Président : Patrice Gamez / Vice-Président : Jacques Tartas / Secrétaire : Christian Cieutat / Vice-Secrétaire : Jean-Pierre Cazères / Trésorière : Cathy Nunzi-Lafage / Vice-Trésorier : Pierre-Edouard Verret

L'architecture sur Internet

Le réseau des Maisons de l'Architecture —elles sont 30 actuellement— vient de lancer son site : www.ma-1ereseau.org

On y découvre les 30 Maisons de l'Architecture qui maillent le territoire et on peut consulter l'agenda de leurs actions. Le Ministère de la Culture a également lancé un site : www.archireseau.culture.gouv.fr, pour recenser toutes les initiatives. Il présente les lieux de diffusion, région par région, quel que soit leur statut ou leur taille à ce jour 320 contacts institutionnels et 330 structures de diffusion et lieux de diffusion.

Les architectes au cœur du développement durable : Ouverture du Forum

Le document de réflexion qui vous a été adressé en juin dernier montre la nécessité d'une mobilisation élargie en faveur d'une politique d'architecture et d'urbanisme prenant mieux en compte le développement durable.

L'Ordre des Architectes a ainsi pris l'initiative d'animer un Forum qui devra faire émerger des propositions dans les quatre domaines suivants :

—la formation à la prise en compte des facteurs du développement durable dès le processus de conception et tout au long de la phase de réalisation pour tout projet d'architecture, d'urbanisme ou d'aménagement,

—l'analyse économique globale des projets, en prenant notamment en compte le coût préalable des investissements en "matière grise", mais aussi leur coût social à terme,

—l'aide au diagnostic en objectif de développement durable par la mise au point d'un instrument d'évaluation des projets,

—l'influence de l'environnement réglementaire et une approche évolutive des règles publiques afin de favoriser la prise en compte de la notion de développement durable.

Pour faciliter la communication entre tous les acteurs, un site internet vient d'être ouvert : <http://developpementdurable.architectes.org>

Il vous permet de :

—prendre connaissance des actions en cours et programmées en 2004-2005,

—vous inscrire pour manifester votre intérêt et apporter une contribution sur l'un des quatre thèmes évoqués,

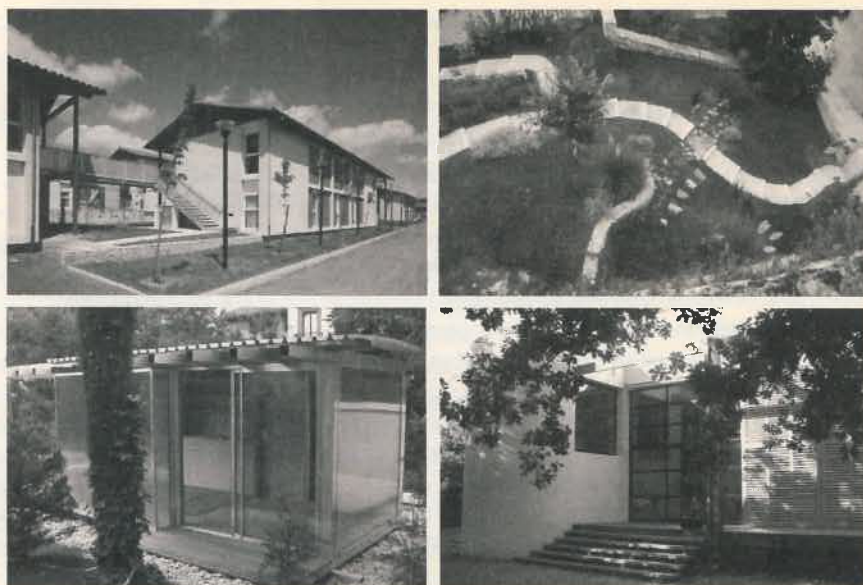
—vous tenir informés des principaux événements organisés, dont le colloque de juin 2005.

Résultats

1 Prix Grand Public de l'Architecture 2004

Quatre thèmes avaient été retenus pour cette deuxième édition.

Le Palmarès pour Midi-Pyrénées s'établit ainsi après le vote du public :



Photos de gauche à droite et de haut en bas :

Logement collectif : 29 logements avec patios (Cahors) : Laurent Gouwy, Alain Grima, Jean-Luc Rames, Patrice Bosc et Michel Montal

Aménagement urbain : Place de la Baracane et jardin du Pèlerin (Lauzerte) : Tony Rouillard

Habitat éphémère : "Transhouse" (Toulouse) : Sarl Laborie Architectes

Maison individuelle : Maison individuelle privée (Launaguet) : Jean-Pierre Peyrières (Sarl Architecture du T)

Pour plus d'informations, visitez le site www.aimerlarchi.culture.fr

ACTUALITÉS

FORMATION

Résultats (suite)

2 Prix d'architecture du Moniteur

Réutiliser le patrimoine récent sans le dénaturer est la nouvelle démarche que le jury international de la XXII^e édition des prix d'architecture du Moniteur vient de récompenser.

L'Équerre d'Argent 2004 a été attribuée à une reconversion, le Centre National de la Danse à Pantin (Seine-Saint-Denis) : maîtrise d'ouvrage : Ministère de la Culture et de la Communication ; maîtrise d'ouvrage déléguée : Emoc ; architectes : Antoinette Robain et Claire Guieysse.

Le jury a également attribué deux mentions à des opérations de logements collectifs présentées parmi les vingt réalisations nominées. Il s'agit de :

_67 logements à Paris (XX^e) : maîtrise d'ouvrage : Régie Immobilière de la Ville de Paris ; aménageur : Semavip ; architecte : Philippe Prost.

_80 logements locatifs à Montreuil (Seine-Saint-Denis) : maîtrise d'ouvrage : SAIE Montreuilloise d'Habitation ; maîtrise d'ouvrage déléguée : Icade, G3A ; architecte : Vincen Cornu.

Le Prix de la Première Œuvre a été décerné à l'opération "Maison à Montbert" (Loire-Atlantique) : maîtrise d'ouvrage : M. et Mme Bouchaud ; architectes : Jérôme Berranger et Stéphane Vincent.

2005 : l'année de l'art dans la rue

La présentation à la presse du projet de budget 2005 du Ministère de la Culture et de la Communication, faite le 22 septembre dernier par Monsieur Renaud Donnedieu de Vabre, reflète une concentration sans précédent des efforts du Ministère de la Culture en faveur de ses moyens d'intervention pour le secteur du spectacle vivant.

Avec 753 millions d'euros, ce socle considérable de crédits va permettre notamment la mise en œuvre du plan pour le spectacle vivant, mais confortera également la création et la diffusion des œuvres.

L'année 2005 verra enfin se réaliser une initiative forte en faveur des Arts de la rue. Deux millions d'euros seront consacrés à renouveler et renforcer la création nationale et internationale mais aussi favoriser la rencontre de toutes les disciplines artistiques dans les espaces urbains et ruraux.

Le théâtre de rue est présent dans un nombre important de cités et villages. Cette façon de poser l'acte artistique près de tous est unique et très responsable. Un réseau de lieux accompagne la création des Arts de la rue en France, notamment en région Midi-Pyrénées. Nombre d'artistes du domaine des Arts de la rue sont en recherche de lieux de travail et de création ; les commodités de travail ne sont pas toujours facilement accessibles dans les lieux culturels traditionnels, ni même au sein des lieux de compagnie. Certaines d'entre elles disposent ou vont disposer d'un lieu comprenant des espaces administratifs, de fabrication et de répétition comme l'Usine à Tournefeuille. Beaucoup de compagnies cherchent des locaux plus adaptés à leur création, une grande partie de celles-ci apprécie de pouvoir disposer d'un lieu qui soit géré par une collectivité.

On peut citer à ce titre la réhabilitation des thermes d'Encausse, village situé près de Saint-Gaudens, en lieu de fabrication pour les arts publics.

Les Arts de la rue sont bien l'une des formes de cette diversité culturelle, polyphonie de l'esprit portée vers tous les publics par la liberté et le talent des artistes qui peuvent voir des villages devenir partenaires d'aventures poétiques, théâtrales et musicales en ayant le souhait de voir les habitants de ces villages s'approprier l'acte de création.

Aujourd'hui, les propositions que les services de l'État entendent mettre en place se fondent sur l'idée que la culture ne peut être au service de l'intégration que si elle est partagée par l'ensemble des habitants de la ville. L'accompagnement des lieux de mutualisation, la formation et la professionnalisation des expressions artistiques émergentes deviennent une préoccupation majeure.

Double objectif : réaffirmer les missions de service public des institutions culturelles avec les collectivités qui en sont les partenaires et redonner une place prioritaire à la question de l'espace public en impliquant les usagers.

A l'heure où la prise en compte de la qualité architecturale dans les opérations de renouvellement urbain devient un réel enjeu, quelle contribution l'architecte peut-il apporter dans une réflexion sur ces nouveaux espaces ?

Plan libre est prêt à ouvrir ses colonnes aux acteurs des Arts de la rue pour une rencontre avec les architectes pour une réflexion commune.

Renseignements : DRAC Midi-Pyrénées: Marie-Claire Riou, conseillère théâtre - Tél : 05 62 30 31 00

Pôle Régional de Formation Midi-Pyrénées

1 Programme prévisionnel des stages 2005

Le projet architectural et sa dimension sociale :

1^{ère} partie : l'éluc et l'architecte, médiateurs-acteurs : Durée de la formation : janvier et février 2005 / **2^e partie** : de la concertation à la démarche participative : Durée de la formation : de mars à octobre 2005 (2 jours par mois).

Architecture et autonomie / Qualité des lieux de vie et évolution des comportements individuels : Début de la formation : 4 février 2005

La programmation architecturale : Début de la formation : février 2005

L'architecte et la maison individuelle : Début de la formation : mars 2005

Conception et mise en œuvre des technologies du bois dans la construction (au service du développement durable) : Début de la formation : avril 2005

De l'échange de documents à la conception collaborative : Début de la formation : avril 2005

Architecture et production du paysage : Début de la formation : mai 2005

Architecture et Haute Qualité Environnementale : Début de la formation : 2 septembre 2005

Renseignements : Annie Montovany ou Yves Fuchs : Tél : 05 62 11 50 63 - 05 62 11 49 12
Fax : 05 62 11 50 99

2 Chronique Marchés Privés

par Jean-François Espagno, architecte

Le Salon de l'Immobilier de Toulouse a eu lieu du 10 au 12 septembre derniers. Sa vocation est d'être un lieu de rencontre entre le public et les professionnels de l'immobilier de Midi-Pyrénées. Il y avait ainsi des promoteurs-constructeurs, des agents immobiliers, des constructeurs de maisons individuelles, des architectes, des banquiers et les principaux organismes professionnels ou de conseils (A.D.I.L., C.A.U.E., F.N.Promoteurs-Constructeurs, FNAIM, MAIRIE DE TOULOUSE, U.N.Constructeurs.Maisons.Individuelles). Plus de 80 stands, beaucoup de monde dans les allées, plus de 20 000 visiteurs, dont les 2/3 avaient pris la décision d'acheter pour se loger... ce genre de rencontre avec nos futurs clients "marche" bien.

Si les architectes sont toujours très minoritaires dans ce genre de manifestation, je ne vais pas boudier mon plaisir en constatant que 5 stands (+ 1 stand pour les architectes) nous représentaient. Pourquoi être présent à ces Salons ? La question se pose parfois chez les architectes. A la réflexion, elle me paraît bizarre. La vraie question n'est-elle pas « pourquoi ne pas être présent lors des grandes manifestations où le public et les professionnels de l'immobilier se rencontrent ? ». Près des 2/3 des logements réalisés en France sont des maisons individuelles. En 10 ans, le nombre de maisons individuelles a augmenté de 52 % en Haute-Garonne. Les architectes ne sont pas des marginaux. Je crois que nous ne sommes pas des constructeurs exclusifs pour clients fortunés et/ou excentriques, ni que nous sommes incapables de mener à bien la réalisation d'une maison individuelle. Alors, nous avons toute notre place parmi les professionnels qui prétendent exercer leur métier pour le grand public, pour tous.

L'expérience de ces stands et de la rencontre directe avec un public "tout venant" est un peu déroutante et toujours très intéressante. On mesure la distance qui nous sépare. Michelle CARLESSO, Architecte à Lavaur, avait un stand à ce Salon. Elle me livre son expérience :

« Participer à un Salon est toujours très enrichissant. On peut ainsi aller à la rencontre de personnes qui ne connaissent pas toujours le rôle d'un architecte. Les questions qui reviennent le plus souvent sont : Est-ce que l'architecte ne fait que des plans ? S'occupe-t-il du chantier ? Quel est le prix au m² d'une maison ? Un architecte, oui, mais à quel prix ? Cela revient beaucoup plus cher que de confier sa maison à un constructeur ! Bref, on est là aussi pour renseigner. »

Il y a en effet beaucoup à faire pour combattre les clichés et les préjugés négatifs contre les architectes, tous faux en l'occurrence (oui, nous savons nous occuper d'un chantier; non, nous ne sommes pas plus chers, bien au contraire !). Et l'agressivité commerciale des constructeurs n'est pas faite pour y contribuer. Mais ne leur laissons pas occuper toute la place.

Renseigner sur les missions qu'apporte un architecte et conseiller les clients tout en signant de nouveaux marchés : voilà une action positive de ces 5 architectes. Mais on peut y voir aussi un autre bienfait : renseigner les architectes eux-mêmes sur l'état d'esprit de leurs clients potentiels ! Nous avons, nous aussi, besoin de nous former et de nous informer...

Vos remarques, réflexions, informations sont les bienvenues.

A adresser à J-F Espagno, architecte. Fax : 05 61 64 03 46 - iarando@club-internet.fr

L'architecte et le paysage

Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage de Chaumont sur Loire,

Formation rémunérée et conventionnée

Du 17 janvier au 30 juin 2005

Avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'architecture et du patrimoine de la région Centre.

Public: Architectes diplômés, urbanistes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, plasticiens.

Objectif : développer la connaissance et la maîtrise des questions professionnelles posées par l'aménagement paysager.

Conditions financières : Pas de frais d'inscription - formation rémunérée et conventionnée sous réserve d'acceptation du dossier.

Organisation : 39 jours de formation théorique répartis sur 6 mois au CIPJP dont une étude in situ correspondant à la réalisation d'un jardin éphémère et le reste du temps (100 jours) dans une structure professionnelle intervenant dans le domaine du paysage. (cabinet d'architecture, de paysage, CAUE, collectivités...).

Date du stage : du 17 janvier au 30 juin 2005.

Thèmes d'études : aménagement du territoire, les nouvelles réglementations et ses impacts sur le paysage, la question du paysage rural et du paysage urbain, les questions fonctionnelles et le paysage urbain, le paysage culturel.

Débouchés : Les résultats, en terme d'insertion professionnelle, sont importants puisque deux tiers des architectes-stagiaires ont un emploi à l'issue du stage. 1/2 obtiennent un emploi salarié, soit dans leur structure d'accueil, soit dans une autre structure que le stage leur a permis de trouver.

1/2 s'installent en libéral avec des projets qui leur ont été confiés, le plus souvent par le lieu d'accueil mais aussi par d'autres organismes rencontrés à travers les stages.

Information et candidature : CIPJP ferme du Château 41150 Chaumont-sur-Loire
tél. 02 54 20 99 22 fax. 02 54 33 90 35 e-mail : cipjp.formation@wanadoo.fr

JURISPRUDENCE

Servitudes

1 Distances légales des vues par rapport aux propriétés voisines

Un arrêt de la Cour de cassation apporte des précisions intéressantes sur le mode de calcul des distances pour l'établissement des vues droites entre deux immeubles séparés par un passage commun.

En l'espèce, une SCI avait fait construire sur son fonds une résidence de six étages, ayant une vue directe sur l'appartement d'un voisin qui avait engagé une action en suppression de cette vue irrégulière. Pour accueillir favorablement cette demande, les juges d'appel avaient d'abord rappelé le principe selon lequel la distance de 1,90 mètre prescrite pour l'établissement de vues droites entre deux fonds séparés par un passage privé commun se calcule depuis la limite du fond voisin située de l'autre côté du passage.

En d'autres termes, bien que chacun des riverains soit propriétaire d'une partie du passage, le point à partir duquel la distance légale se mesure n'est pas la ligne médiane de la voie privée. La largeur de cette voie doit être comptée. Au regard de cette exigence, la SCI était en situation régulière. Mais ensuite, les juges avaient pris en compte la fenêtre "bow-window" de l'appartement du demandeur qui formait une avancée au-delà de la limite de son fonds, de sorte que la résidence voisine se trouvait implantée à 1,80 mètre de cette fenêtre, ce qui leur avait permis d'en déduire l'irrégularité de la vue. Sur ce dernier point, l'arrêt d'appel a été cassé pour avoir fait une lecture erronée des textes.

Il résulte, en effet, des articles 678 et 680 du code civil que la distance légale pour l'établissement de vues droites se compte jusqu'à la limite de fonds sur lequel s'exerce la vue, même en présence de balcons ou autres saillies avançant au-delà de cette limite. En l'espèce, la ligne extérieure du "bow-window" ne devait donc pas être prise en compte.

Cass. 3^e civ., 14 janv. 2004, n°02-18.564, n°15 FS-P+B+R, SCI Villa France c/ Depin

2 Absence de droits du propriétaire d'un jour de souffrance.

Les jours de souffrance, ouverture sur châssis dormant destinés à éclairer les lieux sans faire passer l'air ni permettre la vue, peuvent être librement ouverts par le propriétaire de l'immeuble dans son mur privatif sans que le voisin ait à donner son accord, dès lors que sont respectées les hauteurs d'implantation fixées par le code civil.

En revanche, selon une jurisprudence ancienne, de telles ouvertures ne confèrent aucun droit au propriétaire qui les a pratiquées et ne font naître aucune servitude à la charge de la propriété contiguë. Le voisin qui conserve le plein exercice de son droit de propriété peut donc édifier librement des constructions sur son terrain, sans avoir à tenir compte de ces ouvertures.

A été cassé pour non-respect de ces principes, un arrêt d'appel ayant à la fois retenu qu'une ouverture pratiquée dans un mur privatif constituait un jour de souffrance et condamné le voisin à supprimer l'ouvrage édifié à proximité et faisant obstacle au passage de l'air et de la lumière.

Cette affaire est ainsi l'occasion de rappeler qu'un jour de souffrance régulièrement ouvert ne donne pas l'assurance au propriétaire du mur qu'il en conservera les avantages escomptés. Il en serait autrement s'il pouvait se prévaloir d'une servitude de vue ou de prospect née d'une convention avec son voisin ou de la destination du père de famille.

Cass. 3^e civ., 7 avr. 2004 n° 02-20.502, n° 430 P+B, Fourrestier c/ Sanchez

3 Servitude de prospect

L'édification d'une maison en méconnaissance d'une servitude conventionnelle de prospect est sanctionnée par la démolition.

Invoquant la violation par le voisin d'une servitude conventionnelle de prospect, le propriétaire du fonds dominant avait engagé une action en justice pour obtenir la démolition de la construction irrégulièrement édifiée et, subsidiairement, l'allocation de dommages-intérêts. En appel, les juges avaient reconnu l'opposabilité de la servitude au voisin mais avaient refusé d'ordonner la destruction de la maison litigieuse. Tenant compte notamment de la bonne foi de l'acquéreur du fonds servant et de la gravité des conséquences d'une démolition, ils s'étaient contentés de prononcer une condamnation à des dommages-intérêts pour dépréciation du fonds dominant. La censure était prévisible. Elle a été prononcée sous le visa de l'article 701 du code civil qui interdit au propriétaire débiteur de la servitude tout ce qui peut en diminuer l'usage ou la rendre plus incommode. La Cour de Cassation a ainsi rappelé les juges au respect du principe : la sanction d'un droit réel transgressé par la réalisation d'un ouvrage est la démolition.

Cass. 3^e civ., 17 déc. 2003, n°02-10.300, n°1428 P+B, Mazière c/ Teillout

Transactions immobilières

Le Conseil d'Etat confirme la validité du décret soumettant les architectes aux exigences de la loi Hoguet pour l'obtention d'une carte professionnelle "transactions".

La loi Hoguet, qui régit la matière, n'interdit pas expressément aux architectes d'exercer la profession d'agent immobilier. Bien plus, et jusqu'à une période récente, son décret d'application les dispensait de justifier de leur aptitude professionnelle sans autre précision, ce qui permettait d'en déduire que la dispense visait aussi bien l'activité d'entremise immobilière que celle portant sur l'administration des biens.

Mais sur cette question, le Ministère de l'Intérieur conservait un point de vue beaucoup plus restrictif. Il subordonnait, en effet, l'obtention d'une telle carte à la production du diplôme d'architecte DPLG, accompagné de justificatifs établissant un travail pendant un an, en qualité de salarié à temps plein, dans un emploi formateur, chez un titulaire d'une carte "transactions". Ceci avait amené la Chancellerie à corriger le décret d'application de la loi Hoguet en limitant la dispense de justificatifs au seul exercice par les architectes de l'activité de gestion immobilière.

D. n°72-678, 20 juill. 1972, art 95, mod. par D. n°2002-642, 29 avr. 2002, art. 3 : JO, 30 avr.

Ainsi, depuis cette intervention, il n'est plus possible d'accorder aux architectes une carte "transactions" s'ils ne répondent pas aux exigences de la loi Hoguet. Un recours en annulation a été engagé pour excès de pouvoir en l'encontre de cette mesure. Mais il a été rejeté, car le pouvoir réglementaire en prenant ce décret n'avait fait que tirer les conséquences des règles régissant l'exercice de la profession d'architecte. Cette affaire a donné l'occasion au Conseil d'Etat de rappeler les règles fondamentales de la loi du 3 janvier 1977 relative à l'architecture et de son décret du 20 mars 1980 portant code des devoirs professionnels qui ne permettent pas, en principe, aux architectes d'exercer des activités commerciales. Si, à titre de dérogation, l'article 31 du décret les autorise à administrer les biens sur les immeubles dont les travaux d'entretien leur sont confiés, aucune autre disposition de ce texte ne leur permet d'effectuer des transactions immobilières. Le Conseil d'Etat, par cette décision, met ainsi l'accent sur l'incompatibilité qui subsiste, en l'état actuel de la loi de 1977, entre la profession d'architecte et l'activité d'entremise immobilière, tempérée il est vrai par la loi Hoguet.

CE, 31 mars 2004, n°248266, Cie des architectes chargés de gestion, de transaction et d'entretien d'immeubles.

Marchés de maîtrise d'œuvre

Sous-traitance

Issue d'une réforme intervenue il y a plus de 15 ans, l'obligation de contrôle à la charge du maître de l'ouvrage qui découvre une sous-traitance irrégulière suscite toujours des difficultés quant à son domaine d'application. Levant les incertitudes qui auraient pu subsister sur ce point, la troisième chambre civile de la Cour de cassation confirme l'application de cette obligation aux sous-traitances de maîtrise d'œuvre.

La Cour de cassation a toujours considéré que la loi du 31 décembre 1975 était applicable aux contrats d'architecture. L'article 1er de ce texte, qui définit la sous-traitance, n'exclut, en effet, aucun des intervenants à l'acte de construire, que sa prestation soit d'ordre intellectuel ou matériel. S'est toutefois posée la question de savoir si le maître d'ouvrage était tenu de contrôler la situation des sous-traitants intervenant au stade de la maîtrise d'œuvre d'une opération. En vertu de l'article 14-1 de la loi du 31 décembre 1975, le maître d'ouvrage qui a connaissance de l'existence d'une sous-traitance non déclarée sur le chantier, doit, en effet, mettre l'entrepreneur principal en demeure de respecter la procédure d'acceptation et d'agrément du sous-traitant. Cette obligation de mise en demeure, toutefois, ne s'impose à lui que si la sous-traitance est exercée dans le cadre d'un marché de bâtiment ou de travaux publics.

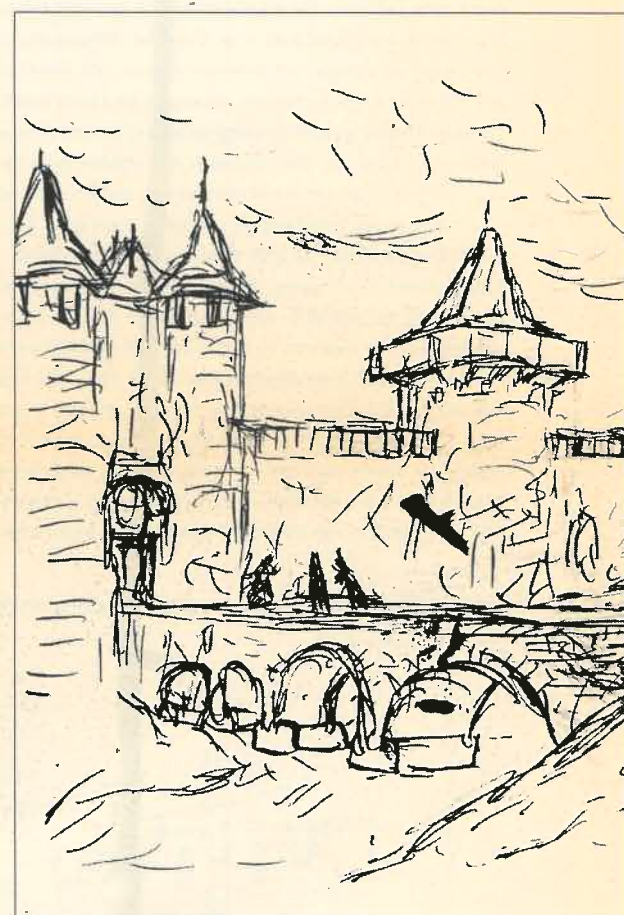
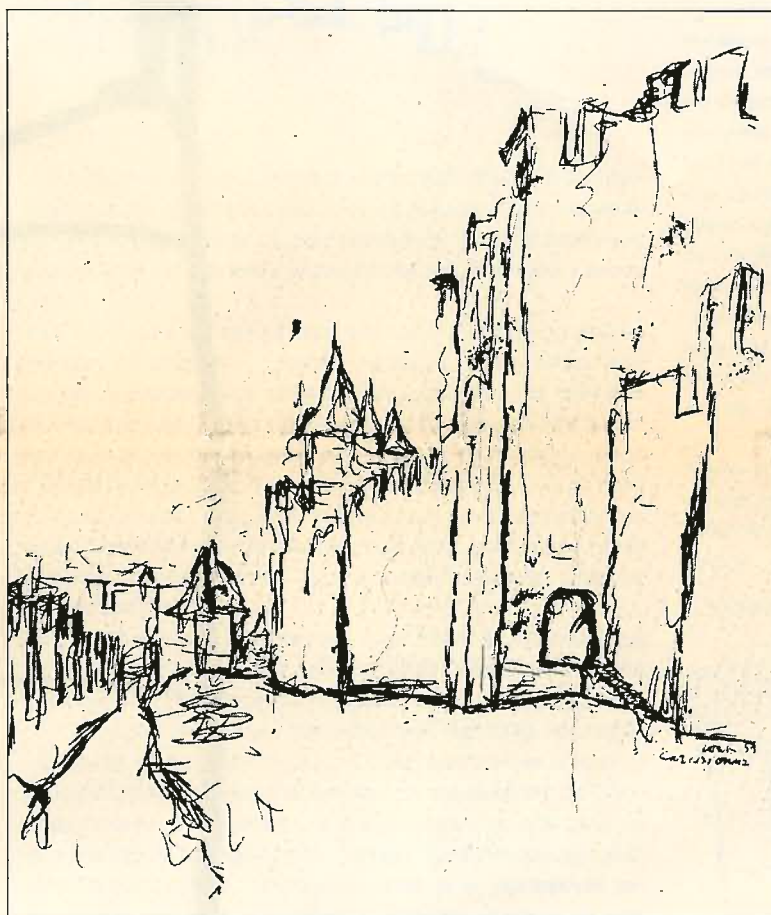
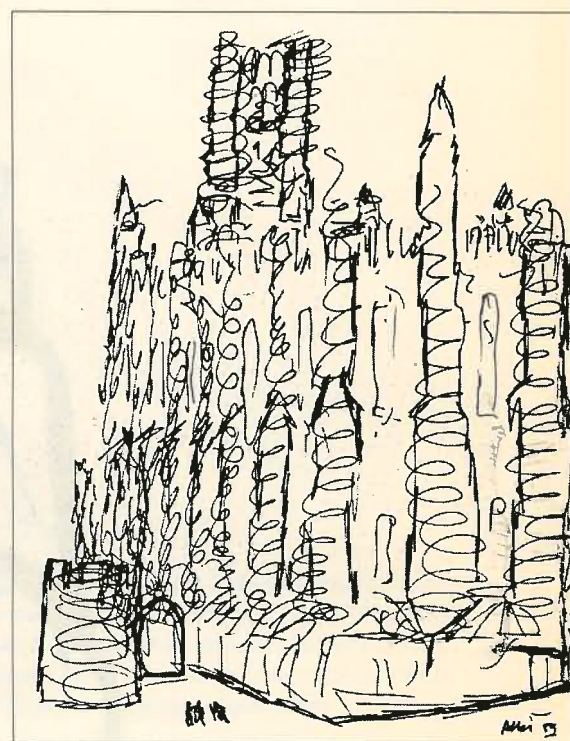
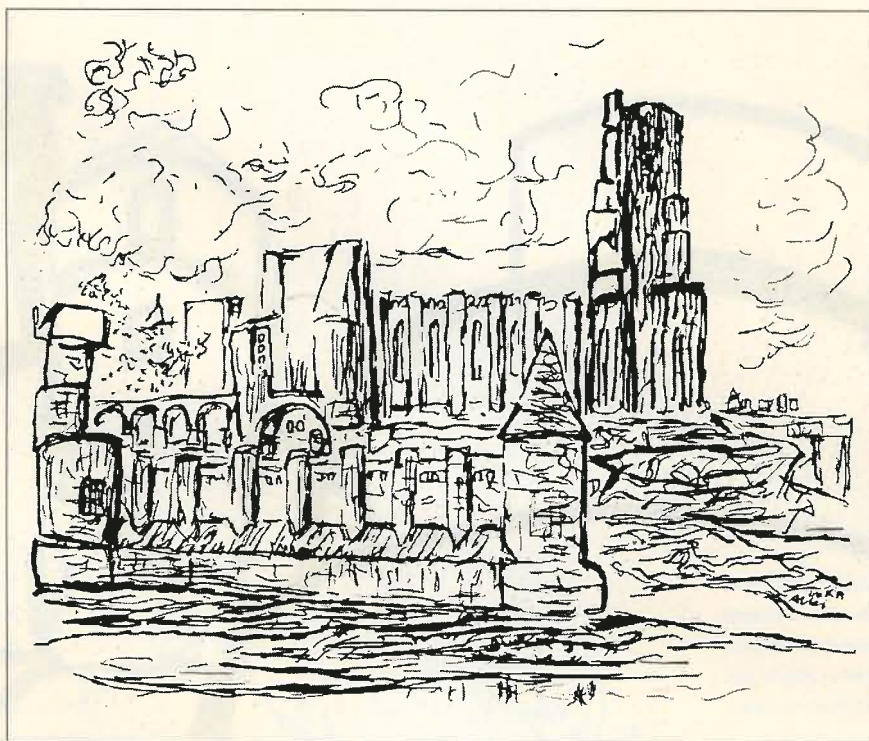
Pour la Cour de cassation, les contrats de maîtrise d'œuvre, bien que portant sur des prestations intellectuelles, entrent bien dans le champ de la mise en demeure obligatoire, dès lors qu'ils sont conclus pour l'exécution d'un programme de construction immobilière. Cette solution, conforme à l'esprit de la loi de 1975, permet ainsi aux maîtres d'œuvre non déclarés, victimes d'une défaillance de leur donneur d'ordre, de mettre en jeu la responsabilité du maître d'ouvrage pour défaut de mise en demeure.

Cass. 3^e civ., 26 mai 2004, n°02-19.629, n°619 FS - P + B, sté Séchaud Bossuyt Est c/ Sci Marjolaine



Cathédrale Sainte-Cécile, Albi - 1959
crayon sur papier 26,5 X 16,8 cm
Localisation inconnue

Louis I. Kahn : Albi Carcassonne



1 "My Architect"

Après avoir vu le film : "My Architect" de Nataniel Kahn, je me suis remémoré quelques dessins de la cathédrale S^{te} Cécile d'Albi, réalisés par Louis I. Kahn en 1959. Ces dessins avaient été reproduits dans le numéro 1 de la revue "Dialogues d'Architecture" publiée à Toulouse en novembre 1983.

Depuis, au fil des ans, j'ai recueilli des documents, livres, articles dans l'intention d'essayer de comprendre les motifs, les raisons qui ont amené Louis I. Kahn à dessiner la Cité de Carcassonne et la Cathédrale Sainte-Cécile d'Albi.

Dans cet article, tout en présentant une sélection de dessins de Louis I. Kahn, nous avons voulu non pas les commenter, mais en présentant des extraits de livres et d'articles, resituer ces dessins dans leur moment au sein de l'œuvre de l'architecte et dans notre moment actuel.

2 Paul Philippe Cret

Afin d'essayer de comprendre sa venue à Albi et à Carcassonne en 1959, nous devons remonter aux années où Louis I. Kahn a suivi les cours de Paul Philippe Cret (1876-1945). Cet architecte né à Lyon a réalisé ses études d'architecture à l'École des Beaux-Arts de Lyon puis au sein de l'atelier Daumet-Esquié-Jaussely à l'École des Beaux-Arts de Paris. Il obtient son titre en 1903 et vers 1905, il est invité à donner des cours d'architecture à l'Université de Pennsylvanie et ce jusqu'en 1937.

Dans son article : "Louis I. Kahn and the French Connection" publié dans le n°22 de la revue "Oppositions", 1980, Kenneth

Frampton explique que : "Paul Philippe Cret adhéra au classicisme français tout en persistant dans son compromis avec les méthodes de l'École des Beaux-Arts; il pensait que le classicisme comme tradition était capable d'un développement ultérieur. Les théories de Viollet-le-Duc - le rationalisme structurel - l'attirait particulièrement ainsi que l'œuvre de Henri Labrousse.

"...L'ambivalence de Cret par rapport à Viollet-le-Duc et son principal disciple Anatole de Baudot, est suffisante pour indiquer que ces théories antagoniques furent très discutées lors des cours de Cret suivis par Kahn..." Paul Philippe Cret n'a pas seulement introduit ses étudiants à l'œuvre de Viollet-le-Duc, de Baudot, Labrousse et Durand (1) mais il les a induits à comprendre les oppositions existantes, au niveau théorique, entre d'une part le Rationalisme Structurel de Viollet-le-Duc et de Baudot et sa grande affinité avec le gothique, et d'autre part avec le Classicisme de Durand.

Louis I. Kahn avait donc eu, dès ses années de formation; une connaissance de la cathédrale d'Albi (2) et de la Cité de Carcassonne (3). Dans le livre de Vincent Scully (4) et dans les articles de Jacques Gubler (5) et Jacques Lucan (6), les rapports existants entre l'œuvre de Louis I. Kahn et le Rationalisme Structurel (constructif) de Viollet-le-Duc, Auguste Choisy et Anatole de Baudot sont approfondis.

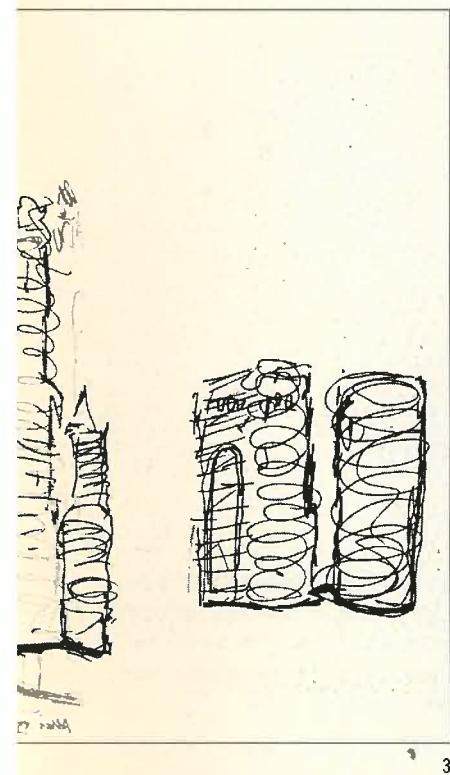
3 "How'm I doing, Corbusier ?" (7)

Dans un entretien (8), Louis I. Kahn revient sur ses années de formation. "...Je me dis parfois à moi-même : "How'm I doing, Corbusier ?". Vous voyez, c'est que Le Corbusier fut mon pro-

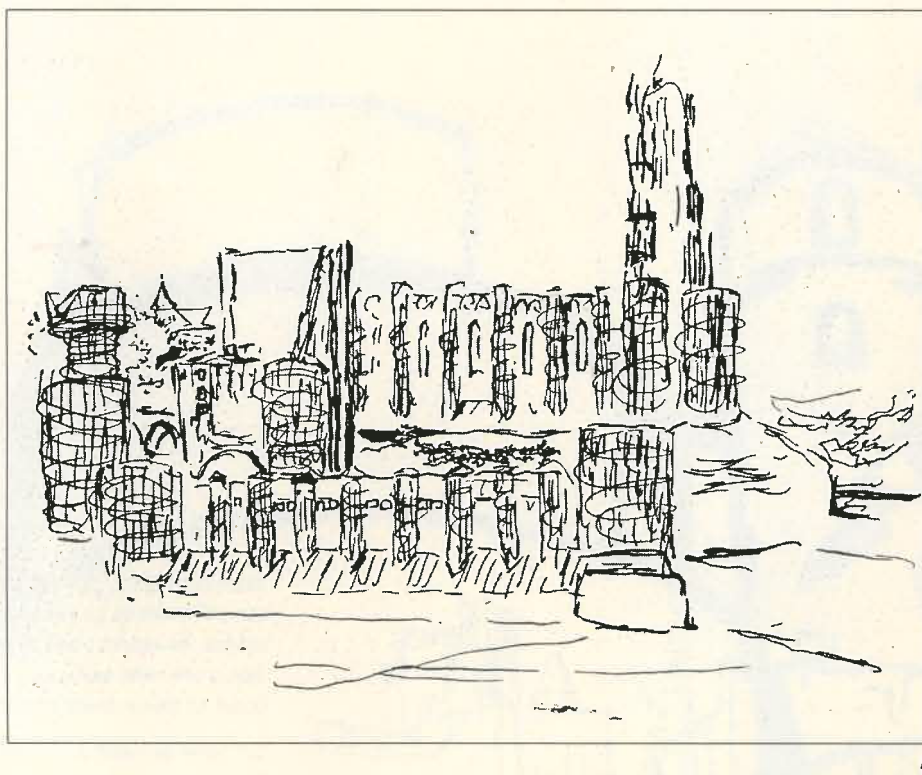
fesseur... Paul Cret fut mon professeur et Le Corbusier fut aussi mon professeur... J'ai appris à ne pas faire ce qu'ils faisaient eux, à ne pas les imiter, je dirai. Imiter ? Non, mais plutôt à extraire quelque chose à partir de leur pensée, oui, c'est ça. Je ne veux pas dire extraire. Extraire me semble trop exagéré, extraire est trop fort... Extraire n'est pas le mot ; en réalité, cela serait plutôt s'approcher de leur pensée..."

Au cours de son voyage en septembre 1959, en Europe, afin de participer aux réunions du Team X au musée Kröller Müller à Otterlo (9), Louis I. Kahn visita, à part Albi et Carcassonne, la Chapelle Notre Dame du Haut à Ronchamp de Le Corbusier. En un voyage antérieur, il avait visité l'Unité d'Habitation de Marseille mais aucun dessin ne nous est parvenu : "Le Corbusier sent qu'un espace "veut être", passe très vite sur l'ordre et se précipite vers la forme. À Marseille, l'ordre est puissant... à Ronchamp, l'ordre ne se perçoit que de manière ténue, comme une forme surgie d'un rêve..." (10). L'approche de Louis I. Kahn à l'œuvre de Le Corbusier avait été facilitée par les relations d'amitié avec l'architecte Norman Rice, diplômé avec lui en juin 1924 de l'Université de Pennsylvanie et qui avait travaillé à l'atelier de Le Corbusier en 1928 et Oscar Stonorov (avec qui il s'associa en 1941-1947 et qui avait préparé avec Max Bill, le premier volume des œuvres complètes de Le Corbusier.

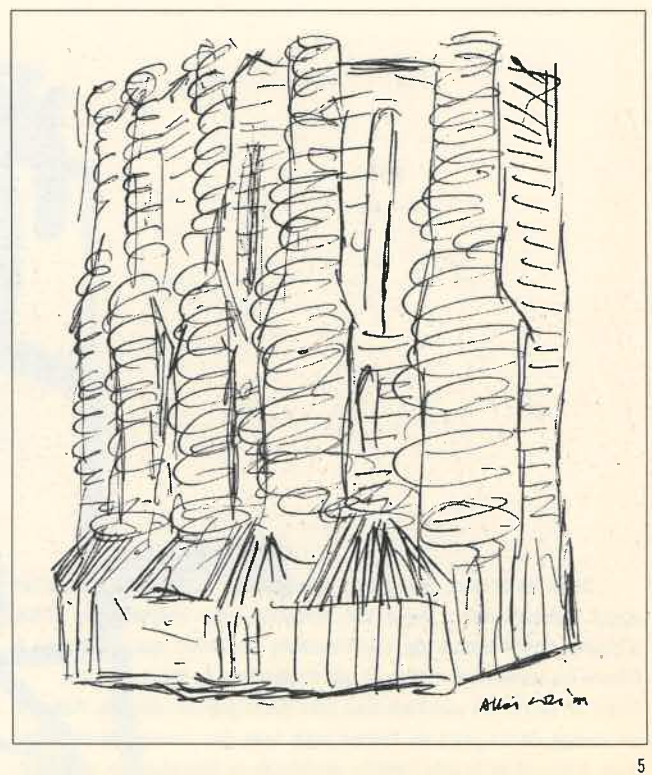
"...On perçoit aujourd'hui que, en 1933, le fait de se placer dans la mouvance de Le Corbusier tout en restant fidèle à l'enseignement de Cret, ne relevait pas chez Kahn d'un choix paradoxal. Pour lui, et malgré les apparences, il n'existait pas de contradiction dans sa



3



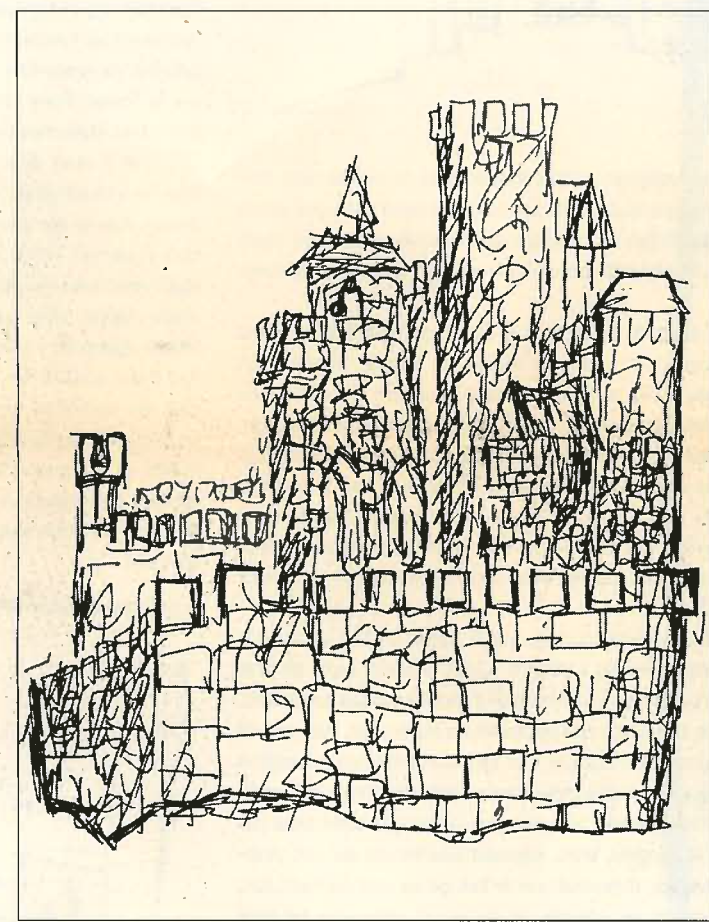
4



5



8



9



10

démarche puisqu'il voyait en Le Corbusier non pas l'architecte de la rupture mais, conformément à la thèse d'Emil Kaufmann, le dernier représentant du rationalisme français et l'héritier des architectes des Lumières. Mais c'était également pour lui une manière de se démarquer du "fonctionnalisme" lancé par Henry Russell Hitchcock et Philip Johnson lors de l'exposition "The International Style" de 1932 qui allait dominer pour deux décennies l'architecture moderne américaine. (11)

4 Historicité - Historicisme

Peut-être pour prendre quelque distance avec les moments émotionnels surgis à la vision du film, nous voulons non pas conclure, mais apporter une vision critique, stimuler les désaccords en proposant quelques lignes d'une conférence de l'architecte Ignasi de Solà Morales i Rubio lue le 5 juillet 1974, quelques semaines après la mort de Louis I. Kahn le 17 mars 1974.

"... Voulant garder les mains absolument libres afin de procéder à l'invention ex-nihilo et dans chaque cas, faisant de l'histoire un souvenir, un coffre de rêves ou de déguisements, Kahn représente, selon moi, avec beaucoup plus de dramaturgie que d'autres artistes contemporains, la gratuité, l'abandon, en bref, le drame de l'architecture comme production artistique, aujourd'hui dans notre culture. Ni l'effort pour recréer la figure de l'officiant de l'ancien rite sacré, ni la capacité personnelle, ni l'attraction et la sensibilité individuelles ne peuvent parvenir à fournir une base solide à une activité qui ne peut, ni ne veut aujourd'hui, réclamer le contrôle social de la production de notre environnement. Elle ne sait même plus si

elle est capable de recréer l'espace singulier, isolé de quelques monuments collectifs. Avec Kahn, selon moi, apparaît clairement la situation marginale de l'architecture aujourd'hui, qui doit accepter non seulement les limitations mais aussi la fragilité de ses propres contenus. La charge emblématique de l'œuvre de Kahn est essentiellement le fruit d'options personnelles de goût et re-création sage et exquise de gestes de l'architecture du passé, d'architectures pensées plutôt que faites, de rêves plutôt que d'utopies.

Le ton sérieux et majestueux de Kahn ne modifie pas la solitude et l'isolement, la faiblesse avec laquelle les images sont présentées dans un monde manipulé par de multiples mécanismes qui échappent complètement à l'architecte, bien qu'elles aient, par la suite, une incidence décisive sur les œuvres et leur destinée.

En définissant l'environnement dans lequel l'architecture comme geste constitue une réponse privée, sans aucune prétention d'assumer globalement l'histoire présente et les contradictions de la ville, en faisant appel comme Kahn le fait à plus d'une occasion à une hypothétique révolution à faire —peut-être la même que William Morris met en préambule à ses "Nouvelles de nulle part"—, peut-être la même qui confirmerait cette situation pour le moment marginale, Kahn repense la situation de l'intellectuel ou de l'artiste dans la société de consommation sans l'optimisme de Marcuse d'aller vers la fin de l'utopie...". (12)

B. CATLLAR

NOTES :

1. N.L. Durand : "Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole Royale Polytechnique". Paris 1819.
2. Eugène Viollet-le-Duc : "Dictionnaire d'architecture". Tome 2, 1855. Cathédrale. Planche 50. Plan de la cathédrale S^{te}-Cécile, Albi.
3. Relevés de Viollet-le-Duc des différentes tours de la Cité de Carcassonne dans le livre de Baudot-Perrault.
4. Vincent Scully : "Louis I. Kahn". Editions Georges Braziller, New York. 1962 pages 12, 13, 14.
5. Jacques Gubler : "La Campata e un tipo?". Casabella n°509-510. Janvier/Février 1985.
6. Jacques Lucan : "Da Guadet a Kahn : il terma della stanza". Casabella n°520-521. Janvier/Février 1986.
7. "How'm I doing, Le Corbusier" (Qu'est-ce que tu en penses, Le Corbusier ?)
8. Entretien avec Patricia McLaughlin. "The Pennsylvania Gazette". Vol 71 n°3. Décembre 1972, pages 19,26. Alessandra Latour : "Louis I. Kahn, Writing, Lectures, Interviews". Ed. Rizzoli International Publications, 1991.
9. Voir traduction du passage du livre "Drawn from the source. The Travel Sketches of Louis I. Kahn".
10. Carnets Louis I. Kahn. 12-22.
11. Bernard Huet : "Louis I. Kahn et l'Europe" - Article dans : "Louis I. Kahn. le Monde de l'Architecture." Catalogue exposition Centre George Pompidou. 1992.
12. Ignasi de Solà Morales i Rubio : "Una conferencia en San Sebastian". revue Arquitectura Bis n°41-42. Barcelona. Janvier/Juin 1982. Ce texte est une conférence prononcée lors des II^e Semaine d'Architecture à San Sebastian le 5 juillet 1974

LEGENDES DESSINS :

- Dessins extraits du livre : Jan Hochstim : "The Paintings and Sketches of Louis I. Kahn" - Introduction - Vincent Scully - Ed. Rizzoli - New-York -1991
1. Cathédrale Sainte-Cécile. Albi. 1959. Crayon et encre sur papier. 25,1 x 17 cm. Collection Robert Venturi.
 2. Cathédrale Sainte-Cécile. Albi. 1959. Crayon et encre sur papier. 21,9 x 26 cm. Collection Der Scutt.
 3. Cathédrale Sainte-Cécile. Albi. 1959. Crayon et encre sur papier. 18,4 x 25,1 cm. Collection privée.
 4. Cathédrale Sainte-Cécile. Albi. 1959. Crayon et encre sur papier. 21,1 x 26,2 cm. Collection of the William College Museum of Art, Williamstown.
 5. Cathédrale Sainte-Cécile. Albi. 1959. Crayon et encre sur papier. 28 x 24 cm. Collection Robert Venturi.
 6. Carcassonne. 1959. Crayon et encre sur papier. 24,8 x 16,8 cm. Collection privée.
 7. Carcassonne. 1959. Crayon et encre sur papier 24,1 x 20,3 cm. Collection of the Architectural Archives. University of Pennsylvania. Donation Richard Saul Wurman.
 8. Carcassonne. 1959. Crayon et encre sur papier. 21 x 26 cm. Collection of the Architectural Archives. University of Pennsylvania. Donation Richard Saul Wurman.
 9. Carcassonne. 1959. Crayon et encre sur papier. 25,4 x 20,3 cm. Collection William S. Huff.
 10. Carcassonne. 1959. Crayon et encre sur papier 26,2 x 21,8 cm. Collection William S. Huff.

Louis I. Kahn : Albi Carcassonne Ronchamp Otterlo

...Dans les années 50, preuve que Louis I. Kahn avait atteint un statut international, il reçut une invitation pour intervenir au CIAM (Congrès International de l'Architecture Moderne) qui avait lieu à Otterlo en septembre 1959, et qui s'avéra être le dernier. (235)

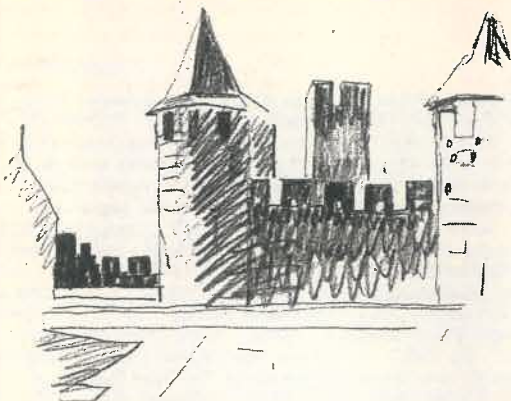
Avant de se rendre aux Pays-Bas pour participer au congrès, Kahn fit un voyage de six jours en France pour faire des croquis de la cathédrale d'Albi et de la ville fortifiée médiévale de Carcassonne, et il profita de son séjour en Europe pour aller voir l'église du Corbusier à Ronchamp. (236)

Les croquis qu'il fit à Albi, Carcassonne et Ronchamp marquèrent la fin d'une période critique de sa vie, exactement comme les dessins réalisés au cours des mois passés à l'American Academy avaient ouvert cette période...

...Au CIAM, les plus vives discussions eurent lieu, d'une part avec un groupe dirigé par Alison et Peter Smithson qui persévéraient à rejeter toutes les formes d'architectures anciennes dans leur recherche de nouvelles formes, et d'autre part avec un groupe d'italiens, principalement Ernesto Rogers et Giancarlo de Carlo qui, eux, tentaient d'intégrer dans de vieux centres urbains, de nouvelles structures qui découlaient en partie de celles existantes.

La plus grande controverse eût lieu au sujet de la Torre Velasca à Milan, un gratte-ciel dont les étages supérieurs sont en saillie, oeuvre de Banfi, Belgiojoso, Peressutti et Rogers (B.B.P.R.) qui évoquait de façon évidente les tours des forteresses lombardes du Moyen Age.

Ernesto Rogers soutenait, sans grande conviction, que la forme de la construction avait en grande partie été déterminée par des considérations de fonctionnalité plutôt qu'historiques. Peter Smithson adopta un jugement ferme contre cette construction, car il considérait son historicisme comme un dangereux précédent (251) : "Une telle prise de position préfigure que d'autres suivent le mouvement en pire encore". Selon Smithson, l'architecte avait la responsabilité morale de créer un modèle méthodologique qui puisse aider d'autres architectes (comprenez, des architectes de moindre talent) à faire les bons choix (comprenez, pas d'historicisme s'il vous plaît). Pour Smithson, un tel modèle devait servir à la compréhension d'une vérité historique : les différences fondamentales entre le 20^e siècle et les autres époques. Pour les Smithson, de telles différences rendaient incongrues toute

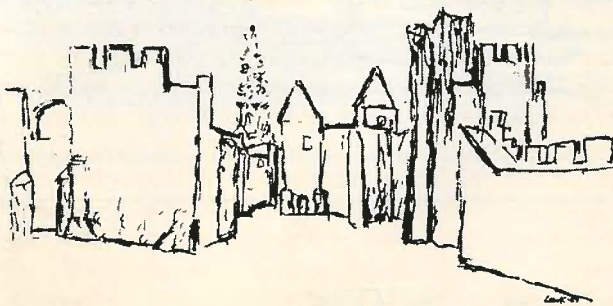


Carcassonne

référence aux formes architecturales du passé dans les bâtiments neufs. A Otterlo, les attaques contre le projet de Giancarlo de Carlo pour la cité calabraise de Matera, en tous points semblables à la critique de la Torre Velasca, reprenaient également un autre refrain moderniste qui considère l'architecture comme un moyen d'élévation culturelle des masses. L'architecte André Wogensky critiquait De Carlo pour avoir "trahi" les Calabrais qui vivaient dans cet ensemble.

"Ces gens n'ont pas reçu une éducation aux nouveaux rapports plastiques de notre époque et ne comprennent pas l'aspect poétique de l'espace et du mouvement moderne", arguait Wogensky.

"Vous devez si vous espérez les tourner vers l'avenir, introduire cette nouvelle expression plastique et vous battre pour la leur rendre évidente et compréhensible. La conception plastique de l'espace architectural ne peut être dissociée de la culture actuelle et doit prendre en compte les progrès de la pensée scientifique et artistique". (252)



Carcassonne

Ce que De Carlo revendiquait, c'était d'avoir tenté de réaliser une construction contemporaine qui adapte son emplacement dans une vieille cité, ainsi qu'au quotidien de ceux qui devaient y vivre. Il avait rejeté la sauvegarde architecturale encore prônée par Wogensky. Comme l'avait fait Kahn.

Peter Smithson a exprimé de façon très claire un aspect du dilemme posé lors du congrès : "...dans la réalité du monde actuel nous sommes confrontés à une difficulté toute particulière : la différence entre les deux conceptions ne tient qu'à un fil. La première est le concept d'une architecture d'organisation sociale et l'autre est le concept d'une architecture d'art. Nous sommes actuellement sur ce fil entre les deux concepts... nous sommes face à face, nous n'acceptons pas les anciennes formes architecturales mais nous avons besoin d'une création authentique, avec un nouveau vocabulaire formel - une nouvelle architecture. (253)

Dans ce débat, pas toujours courtois, surgit Kahn, un des deux seuls architectes américains invités à Otterlo. (254) Il venait juste de faire ses croquis de Carcassonne, site médiéval d'un pittoresque inégalable. Il parla non pas de style, non pas de traditions régionales, non pas de conceptions modernes de l'espace, non pas d'architecture à vocation sociale ni esthétique, mais d'architecture comme recherche de l'institution humaine. Il recherchait une voie plus noble que celle prise par les autres durant le congrès, mais reposant néanmoins sur des problèmes de fonctionnalité. Il insistait sur le fait qu'un seul élément fondamental est à prendre en compte, et qu'aucun architecte ne peut oublier, - la recherche de la forme la mieux adaptée pour héberger une institution donnée. Certes Kahn exprima des critiques sur la position moderniste classique et mit l'accent sur le fait que chaque espace a une forme identifiable, en insistant sur toutes les anciennes formes architecturales qui peuvent encore avoir un sens dans un contexte moderne, et il reléguait la question du choix des matériaux au second plan. Dans le bâtiment des bains-douches de Trenton, l'utilisation par Kahn des formes anciennes pour leur géométrie abstraite avait profondément démenti la signification de leur typologie architecturale. Cependant à Otterlo, le débat portait sur les formes architecturales anciennes en relation avec le type de construction. Ce problème était évidemment en relation avec la question suivante : comment l'architecture pouvait-elle au mieux servir les institutions humaines ?

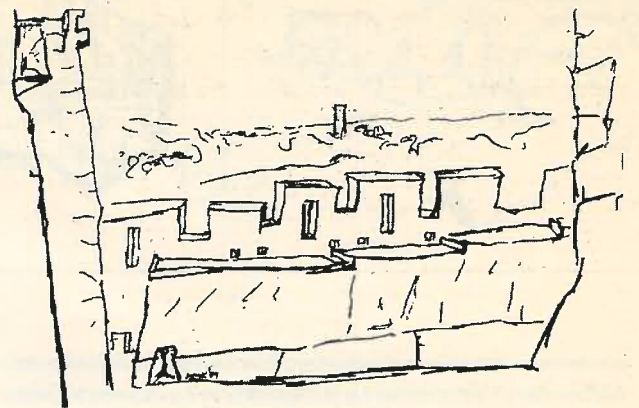
Dans son discours Kahn exprimait, peut-être pour la première fois, la distinction désormais célèbre qu'il fit entre "Form" et "Design". Pour Kahn, la "Forme" (principe formel) était liée à la fonction de l'institution, et la "Conception" (projet) à l'analyse des points particuliers permettant de réaliser un bâtiment donné, sur un terrain donné, pour un client donné. La plupart des problèmes sur lesquels étaient apparus des dissensions entre Kahn et les participants portaient sur la "facilité" de la conception. En agissant ainsi, il espérait sûrement que ces deux idées incitent certains à approfondir leurs réflexions sur leur métier et à dépasser des conflits relativement mineurs. C'est lui qui fit le discours de clôture et cependant il ne parla que très peu des projets spécifiques présentés lors du congrès. Il fit l'éloge des Smithson pour leur compréhension de l'urbanisme et celui d'Aldo Van Eyck pour son analyse approfondie de la nature d'un détail architectural fondamental : la porte. (255) Quant à la critique il mentionna (mais non nominativement) les conceptions de l'équipe de Georges Candilis, Alexis Josic et Shadrach Woods pour les nouveaux quartiers de

Bagnols-sur-Cèze. Concernant ce projet, il pensait que les architectes étaient fautifs de ne pas avoir pris en compte la nature des bâtiments conçus. Ils avaient placé un ensemble de logements corbusiens à l'entrée d'une ville existante, alors qu'au vu de l'emplacement, Kahn optait en faveur d'une sorte de porte symbolique. (256)

Les types de constructions médiévales que Kahn dessinait à Albi et à Carcassonne avaient en fait quelque chose à voir avec les problèmes modernes de fonctionnalité, tels qu'il avait eu à les traiter ou tels qu'il pouvait les rencontrer. On avait récemment fait appel à lui pour trouver la Forme d'une structure religieuse -mi-juin, il avait présenté ses premières ébauches pour la première église Unitarienne de Rochester (257) et il avait déjà évoqué Carcassonne pour ses plans du centre ville de Philadelphie, créant un parallèle entre les murs défensifs du Moyen Age et son plan pour défendre Philadelphie contre la circulation moderne. (258) Mais s'il dessinait Albi et Carcassonne, c'était également pour répondre à un autre besoin, celui d'un nouveau vocabulaire formel dont parlait Peter Smithson. Prendre en compte le Moyen Age pour y trouver l'inspiration de ce nouveau vocabulaire ralliait Kahn au B.B.P.R. mais seulement partiellement. S'il avait recherché des traditions locales, il aurait mieux valu qu'il reste dans son pays et qu'il dessine les maisons en pierre de Pennsylvanie.

A Albi et Carcassonne, Kahn recherchait quelque chose de fondamental, qui dépasse le régionalisme afin d'élaborer des constructions de forme abstraite tenant compte des caractères des architectures historiques...

...A Otterlo, Kahn affirmait que les besoins d'espace moderne n'é-



Carcassonne

taient, à bien des égards, pas très différents des besoins d'espace de la Renaissance : "Nous voulons toujours des dômes, nous voulons toujours des murs, nous voulons toujours des arcades et des loggias en tout genre. Nous voulons tous ces objets, avec cette conviction qu'ils nous manquent. Mais ils ne peuvent pas avoir le même caractère car l'espace, aujourd'hui, demande des objets différents." (260)

Avec Peter Smithson, il reconnaissait une rupture irrévocable avec le passé, mais contrairement à lui, il pensait que les formes du passé étaient encore utiles dans la situation nouvelle. Pour résoudre le dilemme qu'avait posé Smithson, d'une différence ténue existant entre l'architecture en tant qu'organisation sociale et l'architecture en tant qu'art, Kahn proposait une architecture reposant sur la nature essentielle des institutions humaines qui puissent, de manière abstraite, s'inspirer pour leurs formes de certaines constructions influentes du passé.

Les dessins d'Albi et de Carcassonne marquent un point de départ important dans les dessins de voyage de Kahn : ce sont de rapides esquisses à la plume ou au crayon, qui défont toute tentative de compositions picturales achevées. En raison du travail urgent qui l'attendait dans son pays, Kahn ne pouvait passer que quelques jours et non des mois en Europe. Ses croquis sont des notes prises à la hâte, avec de larges traits pris sur le vif et contrastent fortement avec ses premiers dessins exécutés, sans précipitation, au cours de précédents voyages d'études. A première vue, ces dessins participent au



Albi
mouvement pictural des années 50 ... (Jackson Pollock)

...Kahn avait déjà été sensibilisé à la ville de Carcassonne bien avant qu'il ne s'y rende.

En 1953, alors qu'il parlait de son plan pour contrôler la circulation à Philadelphie, il avait évoqué cette cité française, en préambule au premier paragraphe de son texte :

"L'architecture c'est aussi la rue. Il n'y a pas d'ordre établi au mouvement dans les rues. Les rues se ressemblent et ne reflètent que faiblement les activités qui s'y déroulent. Carcassonne sans murs, des villes sans entrées, c'est un mouvement sans discernement, sans lieux pour s'arrêter. Concevoir une rue, c'est concevoir son mouvement." (263)

Dans son projet pour Philadelphie, il a conçu de grands garages circulaires en périphérie afin d'y faire stationner les voitures et ainsi protéger le centre ville de la circulation automobile.

Dès 1957, Kahn avait même plus clairement expliqué le lien existant entre Carcassonne et ses plans pour Philadelphie : "l'architecture de l'arrêt (des véhicules) est d'une importance équivalente à celle des murailles qui entouraient les cités médiévales. Carcassonne a été conçue pour un ordre de défense. Une ville moderne se renouvellera à partir du concept de l'ordre du mouvement qui devient une défense contre sa destruction par l'automobile." (264)

Donc dans le cas de Carcassonne, Kahn entrevoyait une relation typologique entre une forme d'architecture plus ancienne et celle de ses nouvelles conceptions. Dès la fin des années 50, Kahn maîtrisait mieux son usage des typologies architecturales. Il choisit de passer quelques unes de ses précieuses journées en Europe, à Carcassonne précisément, dont les formes avaient pris une place centrale dans sa pensée architecturale quant à la forme et au style.

En 1962 Kahn décrivait ainsi sa journée à Carcassonne :

"Il y a quelques années, j'ai visité Carcassonne : dès que j'en ai eu franchi les portes, j'ai commencé à écrire à l'aide de dessins. Les images sur lesquelles j'avais travaillé devenaient réalité. Je me suis mis studieusement à mémoriser l'une après l'autre les proportions et les détails vivants de ces majestueuses constructions. J'ai passé toute la journée dans les cours, sur les remparts et dans les tours, ne me souciant guère des proportions réelles, ni des détails exacts. A la fin de la journée, j'inventais des formes et plaçais les constructions dans des rapports autres que la réalité."... (265)

...La décision qu'il prit de dessiner Albi à ce moment de sa carrière est très révélatrice. Il le fit alors qu'il était sur le point d'abandonner les grandes lignes structurelles qu'il avait préconisées pour les ossatures et les revêtements, dans les années 50, (274) -pour Yale, pour le projet de la Mairie de Philadelphie et pour les tours du laboratoire du Centre de Recherche Médicale Richards encore en construction- au profit de murs en maçonnerie où la structure et le revêtement ne font qu'un. La même technique serait bientôt utilisée pour l'église Unitarienne de Rochester ainsi que pour de nombreux bâtiments, ultérieurement. Dessiner Albi signifiait que Kahn était prêt à abandonner ses tentatives de monumentalité à travers une structure clairement exprimée, procédé qu'il suggérait dans ses écrits de 1944, pour revenir à la monumentalité créée par des murs dont il avait pour la première fois pris conscience à Piacenza...

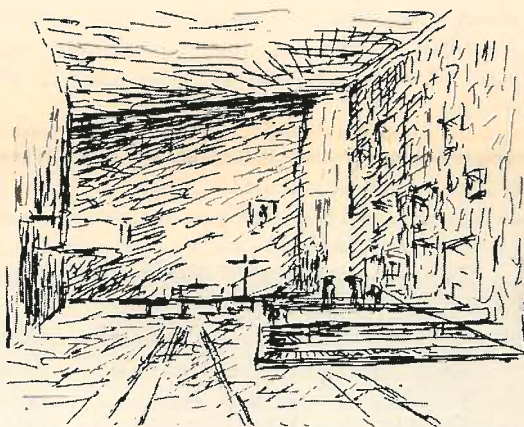
...Dans sa dernière série de croquis, Kahn reprenait le thème des strates, peaux successives qui le préoccupait depuis 1928, mais dans ces cinq dessins d'Albi, il percevait la cathédrale comme une construction à l'intérieur d'une construction, une idée qui refait surface dans son oeuvre ultérieure. (276) Cette notion de construction ou de con-

structions en strates successives est fondamentale pour Kahn. Ce fut un critère décisif dans l'élaboration de son concept de la Forme "chapelle" qu'il présenta à Otterlo et dans la façon dont il concevait ses bâtiments depuis le début. Une fois que Kahn eût compris le sens profond de ce qu'était une institution humaine, une fois qu'il sût ce que la construction voulait être, son architecture pouvait servir cette institution-là en entourant son noyau de couches d'espaces permettant d'installer des couches successives de fonctions. (277)

Kahn prétendait quelques années plus tard, que quand il dessinait Albi, il essayait de saisir l'émotion de celui qui l'avait construit :

"Devant Albi, j'ai été convaincu par le choix des éléments d'architecture et par l'exaltation et la patience nécessaires pour en commencer la construction et aboutir à son achèvement. J'ai dessiné de bas en haut comme si je la construisais. J'ai ressenti cette exaltation. Quant à la patience, on n'en avait pas besoin, car je dessinais sans me soucier des rectifications ni des proportions correctes. Je désirais simplement retrouver l'émotion de l'architecte." (278)

De façon plus abstraite, les dessins sont des cylindres - de grosses tours ou des contreforts - reliés par des parties planes ponctuées de cavités - des murs et des fenêtres. Dans l'ensemble des dessins, Kahn essayait d'imaginer les différentes façons de faire passer ces idées, en variant l'épaisseur des lignes et dans un cas précis en définissant les tours et les contreforts par des spirales esquissées. Graphiquement, ces spirales sont l'aspect le plus intéressant des dessins d'Albi. (279) Kahn les a répétées sur la vue de la Berbie, sur deux vues de l'abside de la cathédrale et sur la vue conjointe de la cathédrale et de la Berbie copiée à partir d'une photographie d'un guide touristique. Formellement, les spirales lui permettaient de construire l'église en partant du sol, les courbes qui s'élevaient retraçant l'émotion de l'architecte qui surveille l'élévation de sa construction. Les spirales sont rares dans les croquis de Kahn. Les exemples qui s'en rapprochent le plus sont ceux qui présentent des garages, dans son dessin de 1951-



Ronchamp

1953, pour l'étude de la circulation au centre de Philadelphie.

Là, les spirales représentent des fins de rues en boucles où aboutit le flot de voitures surgissant en vrombissant des voies rapides. Ces spirales arrêtent le flux automobile avant qu'il ne s'engouffre dans la ville pour la détruire. Ces rues en boucles délimitent un vide qui devient garage pour les voitures.

Dans l'esprit de Kahn, les concepts de ville et cathédrale étaient liés.

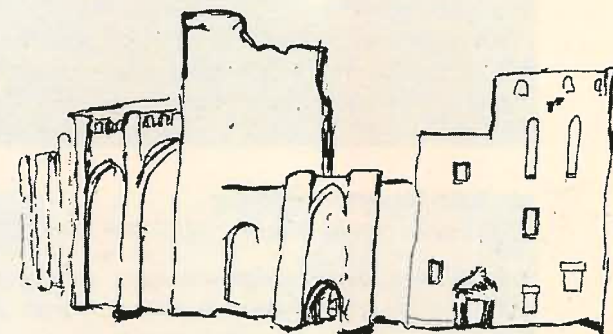
"Le centre est la cathédrale de la cité" avait-il écrit en 1957. (280)

Si les murs de Carcassonne avaient quelque analogie avec les murs qu'il avait l'intention de construire contre la circulation moderne à Philadelphie, alors les murs servant de contreforts de la cathédrale fortifiée d'Albi pouvaient également protéger la cathédrale qui était le centre de la cité. A Albi comme à Carcassonne, Kahn avait trouvé un lien typologique entre les nouvelles structures et les anciennes.

Les spirales de Kahn transformaient les solides contreforts en briques d'Albi en ce qu'il appelait des "pierres creuses", c'est à dire des formes qui servaient non seulement de structures mais également d'espace de service pour loger toute la technologie nécessaire aux bâtiments modernes. "A l'époque gothique" écrivait Kahn, "les architectes construisaient en pierres solides. Désormais nous pouvons utiliser des matériaux creux. Les espaces définis par les éléments structurels sont aussi importants que les éléments eux-mêmes. Ces espaces, par ordre de grandeur, vont des vides (alvéoles) d'un panneau d'isolation, aux vides (conduits) d'aération, d'éclairage et de chauffage jusqu'à des espaces assez vastes où l'on peut marcher et vivre." (281) Par opposition les tours, à ce moment-là en construction, du Complexe de la Recherche Médicale Richards, répondaient à l'aspect fonctionnel mais non à la fonction structurelle. En réduisant les contreforts d'Albi à des spirales, il adaptait la forme architecturale ancienne aux nouvelles intentions exigées par les constructions modernes. C'est dans cet esprit, très précisément, que Kahn préconisait, dans son intervention à Otterlo, d'adapter les formes de la Renaissance aux usages modernes. Pour paraphraser ce qu'il dit alors de ses dessins d'Albi utilisant des spirales : "les contreforts ne sont pas de même

nature parce que la structure exige aujourd'hui des choses différentes".

Après qu'il eût dessiné Albi, on comprend mieux pourquoi Kahn ne considérait plus ses croquis de voyages comme des oeuvres indépendantes à deux dimensions. Ces dessins étaient devenus, au contraire, une façon d'aborder les problèmes d'architecture les plus aigus qui se posaient à lui et à la communauté architecturale internationale à laquelle il appartenait. Il avait franchi une barrière dans un monde où, consigner une pensée architecturale dans un dessin revêtait plus d'importance que le dessin lui-même. (282) Ses croquis de voyages avaient subi une métamorphose : les *vedute* décrivant des éléments architecturaux étaient devenus des souvenirs directs de ses propres



Albi

pensées architecturales, redessinées sur le lieu sur la base d'anciennes structures architecturales...

NOTES

235 : Kahn avait été invité par l'architecte J.B. Bakema, qui organisait le congrès. Lettre du 15 juin 1959. Réponse de Kahn du 17 juillet 1959. LIX Box 9. Collection Kahn. / 236 : Si l'on se fie au passeport de Kahn dans ces années-là, qui lui fut délivré le 25 avril 1958 et renouvelé le 28 janvier 1960, il atterrit à Orly le 4 septembre, partit du Bourget le 14 septembre, prit l'avion pour Genève le 15 septembre, revint à Orly le 19 septembre et rentra aux Etats-Unis à New York le 20 septembre. On n'est pas sûr qu'il se soit rendu à Ronchamp avant le congrès du CIAM ou bien s'il y a été après avoir traversé la Suisse à la suite du congrès. Collection Kahn / 251 : Oscar Newman : "CIAM'59 in Otterlo". Oscar Newman par order of Jacob. B. Bakema for the Otterlo 1959 participants. Documents of modern architecture edited by Jurgen Joedicke. London 1961 page 94-95. / 252 : Ibid., p.90 / 253 : Ibid., p.91 / 254 : L'autre architecte, Wendell H. Lovett de Bellevue, Washington, avait été fort critiqué par Alison Smithson pour son manque d'esprit créatif et de rigueur méthodologique. Ibid., p.48-52 / 255 : Ibid., p.214 / 256 : Ibid., p.210 / 257 : Les responsables de l'église ont pour la première fois contacté Kahn en avril 1959. Voir Robin B. Williams. "Première Eglise et Ecole Unitariennes à Rochester" dans B&D, p.340-345 / 258 : Reed dans "Louis I. Kahn : In the Realm of Architecture" p.413 / 260 : Oscar Newman. p.211 / 263 : LIX "Toward a Plan for Midtown Philadelphia". Perspecta 2 : The Yale Architectural Journal (1953) : p.10, réédité dans Alessandra Latour : "Louis I. Kahn : Writings, Lectures, Interviews" Rizzoli International New-York 1991 p.28 / 264 : LIX : "Order in Architecture" Perspecta 4 : "The Yale Architectural Journal" (1957) p.59, réédité dans Alessandra Latour : "Louis I. Kahn : Writings, Lectures, Interviews" Rizzoli International New-York 1991 p.73 / 265 : LIX, "Foreword" en date du 26 août 1962, Richard Wurman et Feldman : "The Notebooks and Drawings of Louis I. Kahn" Falcon Press Philadelphia 1962. / 274 : Ces ossatures se réfèrent à la proposition de Kahn pour une grande ossature d'acier. Voir son article : "Monumentality." Curieusement, dans son étude, par ailleurs très complexe, des relations de Kahn avec la tradition architecturale française, Frampton, p.32-36, souligne le lien entre la proposition de Kahn pour la cathédrale de Beauvais et le schéma de Choisy sur ce sujet, mais il oublie de prendre en compte les seuls dessins des monuments français que Kahn semble avoir effectués, ceux d'Albi, de Carcassonne et de Ronchamp. / 276 : Eugène J. Johnson, "Un dessin de la cathédrale d'Albi par Louis I. Kahn," GESTA 25 (1986) : p.164. / 277 : J'adresse tous mes remerciements à Ed Epping pour avoir remarqué le lien existant entre les espaces construits dans les dessins de Kahn et les espaces construits dans ses bâtiments. / 278 : LIX "Foreword" in Wurman and Feldman. / 279 : Johnson, p.161. / 280 : LIX : "Order in Architecture" Perspecta 4 : The Yale Architectural Journal (1957) : p.59, Alessandra Latour : "Louis I. Kahn : Writings, Lectures, Interviews" Rizzoli International New-York 1991 p.73 / 281 : LIX : "Toward a Plan for Midtown Philadelphia" Perspecta 2 : The Yale Architectural Journal (1953) : p.23, réédité dans Alessandra Latour : "Louis I. Kahn : Writings, Lectures, Interviews" Rizzoli International New-York 1991 p.45 / 282 : A cet égard, il est intéressant de remarquer que le cabinet de Kahn n'a pas fourni à Scully de dessins d'Albi ni de Carcassonne pour sa monographie de 1962, même si Scully : "Louis I. Kahn", p.41, parle de l'intérêt porté par Kahn pour Carcassonne, ce qu'il illustre (pl. 127) avec une vue générale de Viollet-le-Duc. En réalité, en 1962, Scully ne semble pas avoir été au courant du voyage de Kahn à Carcassonne et Albi au cours duquel il a fait ses croquis. Passages extraits du livre de Eugene J. Johnson, Michael J. Lewis : "Drawn from the Source. The Travel Sketches of Louis I. Kahn" The Mit Press. Cambridge, Massachusetts. 1996 p.94-107

Traduction de Mme Sabine Dastarac.

Josic - Kahn - Hansen. Otterlo, 1959.



La Semaine de l'Architecture en Midi-Pyrénées

Conférence



par Juan Navarro Baldeweg

Le 19 octobre salle du sénéchal / organisation AERA / CAUE 31

Juan Navarro Baldeweg, architecte et artiste, a émis lors de sa conférence à la salle du Sénéchal plusieurs concepts intéressants, livrés à l'imprécision de ma traduction :

"...L'œuvre est la concrétisation d'une mythologie personnelle, une célébration d'être dans le monde... La matière pourrait être conçue comme deux cercles concentriques : un intérieur qui serait la valeur naturelle de la matière et un extérieur qui serait la conception personnelle de cette matière. L'architecture est la limite - distinguant et unissant - ces deux cercles... On ne naît qu'avec une seule idée... Le but de étant de faire respirer cette idée... Les œuvres ne vieillissent pas... Les œuvres récentes vivent très bien avec les œuvres anciennes... Les œuvres ne vieillissent pas mais respirent... Faire de l'architecture, c'est de façonner les 4 catégories principales - lumière, gravité, horizon et main - afin de les réunir, de définir le territoire du possible de leur rencontre..."

Conférence

par l'agence RCR architectes catalans

Le 15 octobre / organisation Librairie Ombres Blanches

Une piste de course à pied apparaît dans un bois, dessinant sa forme précise entre les roches affleurant et les arbres peuplant un parc aux abords d'un ruisseau. Que déjà on s'imagine la belle entente entre l'artifice, le naturel et l'activité humaine qui s'y déroule.

Lors de la conférence organisée par ombres blanches (merci Conchita), Carmen Pigem de l'agence catalane RCR a su nous présenter comment depuis les croquis au lavis jusqu'au projet réalisé, se conçoivent leurs projets afin de trouver la construction juste, l'ordre du simple.

Un petit bémol néanmoins à cet ordre qui peut s'étendre actuellement à toute la production d'architecture minimaliste: l'homme a tendance à s'effacer, s'absenter des projets, au profit du dess(e)in architectural. Si cette présence n'est pas essentielle dans des interventions sur des parcs publics, cela devient un réel manque dans un édifice. Pour exemple, leur projet de crèche manque singulièrement d'enfants. Leur imagination, leurs maladresses et leurs jeux ont-ils leur place dans ce monde précieux de verre et d'acier ?

Conférence

"Trois maisons dans le désert" par Barclay et Crousse

Le 20 octobre / Ecole d'architecture de Toulouse / organisation association DEDALE

Si nous reconnaissons au travail de Baldeweg la faculté de susciter le désir d'introduire l'architecture dans une démarche poétique, les jeunes architectes Barclay et Crousse qui ont présenté leur travail à l'Ecole d'Architecture de Toulouse, ont eu la capacité de donner l'envie de construire, d'affronter un sol et un climat désertique, la mer et l'implacable horizon, et de faire naître les espaces, les cadrages qui font de la construction une architecture. Les trois maisons dans le désert présentées sont la déclinaison d'un même thème : « Nos projets cherchent simultanément à créer l'intimité nécessaire pour pouvoir habiter le désert et à s'intégrer à ce paysage tellement fort et pourtant tellement fragile et sensible aux objets qui viennent altérer son

ordre omniprésent. »

Barclay et Crousse vont bientôt commencer le chantier d'une maison dans le Gers, non loin de l'Isle Jourdain, et, nous l'espérons, donner une aspiration vers l'architecture contemporaine sur ce département.

Pierre-Edouard Verret, architecte.

Colloque

Nouveaux quartiers d'habitat en Hollande

Le 19 octobre 2004 au CMAV / organisation AMO Midi-Pyrénées

La question du logement est toujours d'actualité. Il ne se passe pas une semaine sans que ce thème ne revienne dans les médias nationaux et régionaux : tensions sur le marché, densité/étalement urbain, modifications de PLU, suppression du prêt à taux zéro ? , La Commission logement d'AMO Midi Pyrénées quant à elle poursuit ses travaux avec pour ambition de favoriser le dialogue entre les maîtres d'ouvrage et les architectes pour promouvoir la qualité urbaine et architecturale.

Il aura été visible à l'occasion du colloque «Quelle qualité urbaine, pour quelle qualité d'habitat» du 28 novembre 2003 organisé par AMO Midi-Pyrénées, que la collaboration des différents acteurs autour d'un projet urbain n'est pas toujours aisée. Aussi, il est apparu intéressant de proposer un cycle de conférences témoignages réunissant le(s) maître(s) d'ouvrage et l(es) architecte(s) qui ont collaboré sur un projet urbain et/ou d'habitat qualifié "d'exemplaire" ou "d'innovant".

Parmi ces projets nous avons retenu la Cité Manifeste de la Société Mulhousienne des Cités Ouvrières, les nouvelles opérations d'habitat d'Euralille, d'autres pourront suivre.

Et pour lancer ce cycle, pourquoi ne pas revenir sur le voyage annuel d'Amo Midi Pyrénées en mai 2004 à Rotterdam et Amsterdam au cours duquel les heureux participants ont pu apprécier les réalisations et les projets ambitieux en termes d'habitat ?

Martin Meade, historien de l'architecture anime le colloque et présente le contexte hollandais.

Le pays, explique-t-il, a toujours eu des problèmes avec l'espace, sous la contrainte de l'eau en particulier. D'où la forte concentration urbaine de la «Raanstaadt» - chapelet de villes côtières - et, in situ, la nécessité d'un travail fin sur la densité. Quant à la culture, celle de l'urbanisme comme de l'architecture, elle est notamment héritée du courant rationaliste du «Stijl»... sans cesser de faire référence à des modes plus anciens (l'inévitable vue des maisons XVIIe en bord de canaux à Amsterdam). Sous l'aspect de la demande, l'historien rappelle qu'elle a toujours été très forte. Les modalités pour la satisfaire ont cependant évolué dans le temps : fortement impliqué, jusque dans les années quatre-vingt, l'État néerlandais reste



maître du jeu de la planification (POS à l'échelle du pays); en revanche, un mode original de partenariat public privé s'est instauré, depuis lors, sur la programmation d'opérations. Témoin des ces "influences", le grand programme réalisé à Amersfoort, dans la banlieue d'Amsterdam, dont l'urbaniste Enzo Bindels (Agence west 8, Rotterdam) et Wim van Veelen (OBV,

consortium d'entreprises privées partenaires de l'État) ont assuré la programmation et la conception. Le travail réalisé par l'urbaniste renvoie à l'impact de la densité (45 à 75 logements / ha, 4 000 unités au total), mais aussi à un sens du liant urbanistique (connection de la zone à son environnement par un canal, à la fois judicieuse et imaginative, mais aussi gestion des parkings), travail de qualité sur les espaces publics... et une architecture (prise en charge par plusieurs agences) qui fait très bien cohabiter les références (la façade flamande typique jouxtant la plus contemporaine). Celui du consortium matérialise l'originalité d'un partenariat public-privé qui implique fortement les deux parties - à parité dans le capital initial, solidaires dans l'exigence de rentabilité... - et s'appuie sur une "cellule" qualité garantissant les bonnes procédures et veillant au respect des engagements (financiers, techniques, de réalisation) pris par ces partenaires.

À Amsterdam même, sur les presqu'îles de «Bornéo» et «Sporenburg», de grandes opérations de transformation d'anciens docks en zones d'habitat ont donné naissance à des "expériences" architecturales impressionnantes par la capacité à associer densité et formes contemporaines. Des expériences "vues" aussi au prisme de maquettes réalisés par les étudiants de l'EAT qui soulignent l'implication croissante de la profession dans la question de l'habitat.

Conférence

"Patrimoine et modernité : un face à face ambigu"



Par Bruno Fayolle Lussac, professeur d'histoire de l'art à l'école d'architecture de Bordeaux.

Le 21 octobre pendant les 18^e Rendez-Vous de l'Architecture / organisation CROAMP / M'AMP

L'histoire de l'art ne donne pas de réponses. Elle questionne. Monsieur Fayolle Lussac, au long d'un exposé dense, structuré, nous a fourni les moyens de nous questionner.

L'idée de protection du patrimoine, légiférée, régulée, pose en même temps les deux questions du quoi et du pourquoi. La richesse de ce patrimoine, de cette mémoire - tenace et fragile, omniprésente et inconsciente - est telle que la difficulté est de faire les bons choix.

Ce choix politique, de faire et de défaire, de proroger les identités (de bâti, de ville, de société) doit s'ajuster constamment aux mouvances de l'histoire, préparer l'avenir.

Monsieur Fayolle Lussac nous montre, à travers des exemples variés comme la difficulté est grande de laisser l'histoire s'avancer.

A divers niveaux d'échelle, le fil rouge peut se perdre, malgré la densité de toute cette matière, et le sens disparaître avec des interventions même parcimonieuses. Paradoxalement le jeu du présent sur le passé peut s'avérer salutaire, structurant et les architectes en toute liberté créatrice sont les mieux placés pour inventer des lieux dans les lieux, du temps, de la mémoire.

Je remercie M. Fayolle-Lussac d'être venu nous parler de son regard d'historien, mais aussi celui du globe-trotteur (il est aujourd'hui au Vietnam) sur un sujet largement universel et définitivement préoccupant.

Marylène Kerlovéou

Vice-Présidente de l'Ordre des Architectes

du 14 au 30 octobre 2004 Morceaux choisis

Conférence

"Habiter"

par Anne LACATON, Architecte

Le 22 octobre pendant les 18^e Rendez-Vous de l'Architecture



Anne lacaton

... "J'ai choisi en fait d'aborder le sujet de «l'habitat» bien qu'il me semble avoir compris que le thème de la semaine était plutôt la question du patrimoine. Pourquoi avoir choisi ce sujet ? D'abord parce que pour nous c'est vraiment la question centrale dans le projet d'architecture : habiter c'est l'idée même d'être quelque part et l'architecture consiste à faire en sorte que l'on soit le mieux possible dans un lieu. Alors «l'habitat» ce n'est pas seulement l'habitation ou la maison, c'est partout, quoi que l'on fasse dans la vie quotidienne : que l'on soit à l'école, au musée, etc... Ce sont des situations où chaque individu ressent différemment des moments, des espaces, des sensations, des fonctions. Tout ça ce sont des choses très importantes pour nous, et évidemment ça nous ramène à la question de l'usage qui est un point totalement fondateur du projet d'architecture.

Alors plutôt que de développer ces questions-là, de façon un peu théorique, je vais parler de la façon dont ces projets sont fabriqués, ce qui nous motive à travers eux et ce sur quoi on essaye de mettre l'accent dans notre démarche.

La cité ouvrière de Mulhouse

...La question du maître d'ouvrage était extrêmement claire : il souhaitait que les architectes réfléchissent à une nouvelle conception de logements, parce qu'il s'était rendu compte que les logements existants à l'heure actuelle ou que l'on continuait à construire ne correspondaient plus beaucoup à la composition des familles d'aujourd'hui, et à leurs attentes. Effectivement à présent, on n'attend plus la même chose de son logement, de sa maison, que ce qu'on pouvait en attendre il y a 20 ou 30 ans. Il fallait donc réfléchir à une nouvelle conception de logement tout en ne négligeant pas un élément important du projet : le respect du budget habituellement attribué par l'État aux logements sociaux

...Il nous a permis de remettre à plat énormément de questions, de freins, de blocages, qu'on peut rencontrer aujourd'hui quand on veut faire du logement public : les normes, les conditions de réalisation, etc... parce que notre idée était d'essayer de développer des logements beaucoup plus grands que ce que la norme imposait jusqu'à présent.

Mais si nous décidions d'augmenter les surfaces cela risquait d'augmenter les prix des loyers parce qu'il est couramment établi que les loyers sont fixés en rapport avec la superficie de l'habitation bien qu'aucune loi ou une règle officielle ne l'impose. C'est à notre avis une aberration qui a très souvent empêché les architectes de proposer des surfaces plus grandes aux bailleurs qui refusaient ce type de propositions de peur de ne trouver de locataires acceptant de payer un loyer plus élevé...

Nous avons également été confrontés aux problèmes de la mise en place de textes et de

règles qui définissent la notion de confort et la façon de vivre. Alors là je fais allusion évidemment à tout ce qui est RT 2000, HQE, etc, qui sur le fond a peut-être des objectifs intéressants, mais sur la forme on s'aperçoit que si on les applique à la lettre, rien n'est possible. De toute façon, ces normes sont finalement à peu près les mêmes qu'on soit au Nord ou au Sud, maintenant qu'elles deviennent européennes dans tous les cas ça part du principe que l'environnement est quelque chose d'hostile et qu'il faut s'en protéger... L'architecture, c'est penser à toutes ces choses là, mais c'est aussi définir le confort par d'autres règles que celles qui sont dirigées par des calculs. Tout ça doit être totalement lié à l'être humain, et le problème de ces règles, c'est qu'elles ont tout prévu sauf que dans les espaces, des gens qui y habitent.

Tout ça est devenu quelque chose de très lourd et de difficile à aborder pour beaucoup d'entre nous. Dès lors que l'on veut faire autrement, on ne peut plus parler d'objectifs, parce que bien évidemment économiser l'énergie, être attentif à l'environnement et au développement durable, ce sont des questions qui nous concernent tous mais il faudrait peut-être envisager d'autres solutions pour résoudre ces problèmes que de définir des critères constructifs figés.

...La question fondamentale de la surface qui permet de développer dans un espace, dans une habitation, des qualités, des ambiances, qui sont extrêmement différentes. On n'est pas dans un logement un peu standardisé de 10 mètres d'épaisseur, mais dans quelque chose d'autre où finalement on peut se promener dans la maison au gré des moments de la journée, et au gré des saisons. ...Je parlais de l'économie tout à l'heure, et il est évident que lorsqu'on a l'ambition de développer des surfaces plus grandes pour un coût équivalent, il faut penser très en amont à une conception peut-être moins traditionnelle. Donc ça veut dire que d'emblée, il faut faire des choix, se fixer des priorités et se dire qu'il faut peut-être forcer la qualité sur certains éléments au détriment de certains autres, plus secondaires. ...Lorsque l'on observe d'autres domaines où la notion de la forme, de l'esthétique, de l'objectif architectural est moins importante, et bien on trouve des choses un petit peu plus innovantes, un peu plus libérées. Ce sont ces choses là qui nous ont intéressés dans les serres horticoles.

...Après discussion avec le maître d'ouvrage, ce dernier s'était engagé formellement à ce que les loyers ne soient pas calculés sur la surface mais sur le prix de revient de l'opération, donc les loyers n'avaient pas particulièrement augmenté. Par contre, quand le projet est passé sous la grille de l'organisme qualitatif, ça a été zéro pointé partout parce que dès qu'on a communiqué les dimensions des baies vitrées, des serres, tout ça, et bien les logiciels se sont affolés et là il est devenu impossible de discuter. Le maître d'ouvrage étant quand même convaincu et motivé par le travail, on a cherché ensemble les façons de faire, et on est allé jusqu'à la commission de dérogation du Ministère de l'Équipement qui étudie les questions sur la RT 2000. Nos ingénieurs, convaincus des préconisations de Qualitel, nous ayant lâchés, nous avons du présenter à la Commission un dossier que nous avons développé de manière très pragmatique qui s'appuyait justement sur les calculs de l'INRA, sur les serres horticoles, sur les mesures qu'on avait pu faire dans les petites maisons construites il y a dix ans. Ça a été très utile de faire ça puisque nous sommes arrivés avec un dossier qui était assez bien constitué et la commission, après l'étude du dossier, nous a dit qu'il n'y avait pas lieu à dérogation, et que le projet était totalement

dans les objectifs de la RT 2000. moyennant quelques calculs supplémentaires qui leur permettraient de prouver les consommations. Dans ces calculs, on a pris en compte les apports solaires, ce que les logiciels ne prennent généralement pas. Ça a pris énormément de temps, mais à l'arrivée le projet n'a pas eu besoin de dérogation, il a été déclaré complètement conforme à la RT 2000.

Donc les problèmes de normes représentent des difficultés quotidiennes auxquelles on est de plus en plus confronté et malheureusement ces normes sont fondées sur des calculs destinés à rendre tout uniforme plutôt que sur l'intelligence, le savoir-faire, ou le bon sens. Les assurances ont tendance également à poser de plus en plus de problèmes. On ne s'attarde plus à mesurer les risques réels mais on se borne simplement à voir ce qui est garanti de ce qui ne l'est pas. Tout ça, ce sont des choses contre lesquelles on a envie de travailler, non pas par bravoure mais parce qu'on voit bien que ça nous empêche de développer des architectures autres que des architectures stéréotypées.

Ce qui explique que c'est par intérêt pour l'architecture, pour le travail qu'on fait et la façon dont on le fait qu'on a envie d'aller assez loin dans la remise à plat de ces choses-là... En ce qui concerne la construction de la structure, il était passionnant de voir comment on peut travailler sur l'ingénierie même si on n'est pas tout à fait réglementaire aux normes bâtiment. Par exemple, pour les serres horticoles, l'enjeu était d'avoir des serres de plus en plus transparentes parce l'ombre portée sur des structures fait des taches sur les roses, et les produits ne sont pas vendables, ce qui représente un enjeu économique énorme. Ils réfléchissent à la façon dont on peut minimiser la matière tout en conservant bien évidemment les mêmes performances...

Le T5 a une partie assez grande au rez-de-chaussée, et une partie plus étroite à l'étage. Il comporte un petit jardin d'hiver sur lequel donne une chambre et là on a installé les rideaux d'ombrage, pour le soleil. Donc tous les ingrédients de la construction sont assez simples, et c'est vrai qu'on a privilégié l'espace, le volume, plutôt que le détail ou des éléments spécifiques de finition. Parce que pour nous ce qui est important aussi c'est de laisser la place à l'appropriation derrière la construction. Et dans les projets qu'on réalise, on n'est pas très soucieux d'aller très loin dans l'aménagement, dans le design, parce qu'au fond on aime bien l'idée qu'une fois que l'architecture est construite, le reste relève de la personne qui va y habiter.

Pavillon dans la banlieue de Bordeaux

...Les gens ne nous ont pas contactés, parce qu'ils attendaient quelque chose d'un architecte mais simplement parce qu'ils avaient épuisé les solutions des pavillonnaires du fait que leur terrain était un peu atypique.

On a été confrontés à une situation qu'on ne connaissait pas. Ces personnes avaient obtenu des prêts à taux réduit, parce que les deux gagnaient chacun le SMIC, ce qui est au fond le cas de nombreuses familles, et pour débloquer les fonds et acheter le terrain, il fallait un permis de construire. Tout ça favorise énormément le produit tout fait puisque le jour même où ils doivent débloquer l'argent pour acheter le terrain, et bien il faut que le permis soit tamponné.

Alors, la première fois qu'on est allé les voir, on avait amené des livres. Finalement ça a très bien marché, parce qu'on a feuilleté ces livres ensemble, et au fur et à mesure de la conversation, il y avait des choses très intéressantes qui apparaissaient : ils réagissaient sur des espaces, sur des lumières, sur la façon d'accé-

der à une maison, et même sur l'architecture. Quand on s'est quitté, on avait déjà l'idée de faire quelque chose de bien ensemble parce que nos discussions avaient été très intéressantes...

Le projet nous donne vraiment une idée intéressante du luxe parce que je pense que l'architecture elle existe, qu'on ait beaucoup d'argent ou qu'on n'en ait pas. Si on en a beaucoup on fait les choses plus facilement, si on en a moins, on essaie de trouver des solutions mais dans tous les cas, ça n'empêche pas d'avoir des ambitions, et de vouloir le mieux possible, pour les clients avec qui on travaille. Et cette idée du luxe, au fond elle s'applique à l'espace, au potentiel, à la capacité qu'une petite maison comme ça peut donner à des gens de vivre bien chez eux.

Hôtel de luxe à Lugano en Suisse

...On a compris que la question de l'économie n'était pas liée à la restriction mais que c'était bien une façon de gérer les ambitions d'un projet et de les amener au bout dans leur totalité...

Palais de Tokyo à Paris

...Cette architecture était déjà là et nous, nous n'avions pas tellement envie d'ajouter encore de l'architecture mais plutôt de se concentrer sur ce que les travaux de démolition avaient révélé : une situation totalement atypique entre ce bâtiment très monumental et cet intérieur qui au fond était extrêmement moderne dans sa conception technique...

On a donc décidé de ne rien rajouter et de travailler de façon assez pragmatique. On a commencé par faire ce qui était indispensable : la stabilité, les questions de sécurité au feu, de sécurité des personnes, reconstruire les escaliers, reconstruire les ascenseurs, enfin bon, toutes ces choses là sans quoi un bâtiment ne peut pas ouvrir... C'était cette idée aussi de ne pas figer l'espace, ne pas l'affecter, ne pas le cloisonner, de façon à avoir un espace potentiel le plus ouvert possible pour pouvoir à chaque exposition renouveler les qualités, et faire quelque chose de différent.

Il y avait aussi de gros problèmes de flambement des poteaux, de portance des planchers, et il y avait surtout la question de la stabilité au feu des structures béton construites aux alentours de 1936. L'ingénierie partait du principe qu'on avait un degré de stabilité au feu nul et il a fallu trouver des solutions. Pour ça, on a travaillé avec un ancien pompier non pas sur les méthodes conventionnelles qui jouent sur les PV de matériaux et tout ça, mais réellement sur l'analyse de la potentialité au feu. On a fait tout un travail avec le CSTB qui par ailleurs a développé des logiciels, pour faire en sorte qu'on fasse les simulations au feu en fonction de l'occupation, donc des œuvres d'art. Finalement à travers ces simulations, on a démontré qu'une œuvre d'art, même la plus combustible, ne dépassait jamais trente minutes de feu. Entre-temps, des sondages ont été réalisés, dans ce cas là la stabilité au feu était acquise et illimitée. Donc avec ce travail-là, il a été possible à la fois de ne pas floquer, et du même coup économiser pas mal d'argent qu'on a pu allouer à d'autres installations. C'est toujours très intéressant d'avoir l'opportunité d'aller chercher ce type de solutions..."

Extraits choisis / Démarche de projets de l'agence Lacaton-Vassal

Jean-Manuel Puig, architecte.

L'intégralité de la conférence d'Anne Lacaton est disponible sur demande à l'AMP : 05 61 53 19 89



PUBLIREPORTAGE

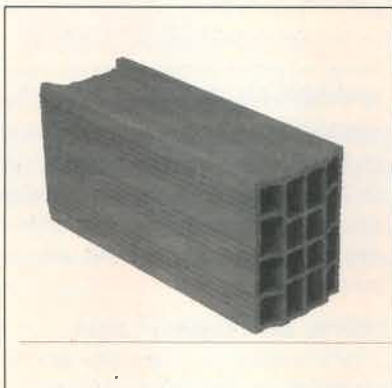
CLUB DES PARTENAIRES

IMERYS

Partenaire de la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées

IMERYS Structure innove avec le joint mince

IMERYS Structure, leader sur le marché du mur en terre cuite, répond à vos diverses exigences constructives par deux solutions différentes : OPTIBRIC Joint Mince, brique à isolation rapportée et MONOMUR Joint Mince, brique à isolation répartie

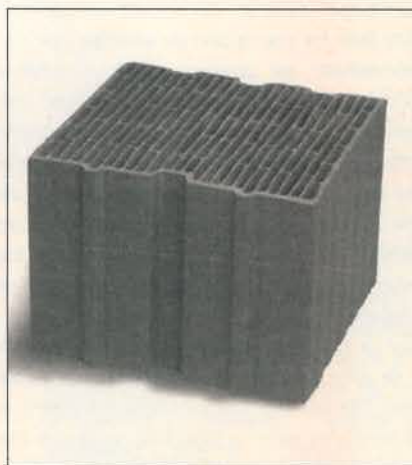


Optibric Joint Mince est une brique grand format (6,5/m²) de 20 cm d'épaisseur destinée à être isolée par l'intérieur. Cette solution constructive vous permet, à prestation d'isolation identique, d'optimiser vos gains thermiques (gain minimum de 5% de C) et de réaliser votre chantier plus rapidement (gain en temps de pose de 30%). La pose à joint mince participe à ces gains et permet une réalisation de vos maisons plus rapide (aplomb automatique des produits, très faible consommation de mortier Joint Mince, gamme d'accessoires rectifiés). Le joint horizontal est réalisé au mortier Joint Mince mis en oeuvre à l'aide d'un rouleau applicateur. Le joint vertical est constitué d'un emboîtement mâle/femelle évitant tout remplissage. Le chantier ainsi réalisé bénéficie d'une exceptionnelle qualité de finition avec un mur 100% terre cuite.

Choisir les produits IMERYS Structure Joint Mince c'est réaliser :

Le mur le plus rapide du marché : gain en temps de pose de 30%

- Un mur 100% terre cuite, 100% sain
- Un mur confort et isolation : R= 2,50 m² KW pour un Monomur 30 Joint Mince
- Le mur santé qui participe à la protection de l'environnement.



Monomur Joint Mince est une brique de 30 ou 37,5 cm d'épaisseur à isolation répartie qui supprime toute isolation intérieure rapportée. Le mur participe, par conséquent, pleinement à l'isolation de la maison en apportant un confort (été comme hiver) exceptionnel par son inertie. Outre ses qualités thermiques très importantes et sa pose facile et rapide due au Joint Mince, cette solution constructive participe à la protection de l'environnement et à la santé des occupants de la maison : Avis Technique CESAT "Environnement et Santé" pour le Monomur 30 Joint Mince.

Votre contact en région : Philippe MARCAILLOU / tél : 06 07 02 16 74 / e-mail : p.marcaillou@imerys-structure.com



IMERYS Structure

PLAN LIBRE

Le journal de l'Architecture en Midi-Pyrénées Mensuel

A l'initiative de la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées



Société d'édition : Première Réponse - 9, bld des Minimes 31000 Toulouse - Tél.: 05 34 40 60 32 - Fax: 05 34 40 69 31

Dépôt légal à parution
Registre du commerce : RCSB 414 832 089

N° commission paritaire : 1204 T 82517
Gérant - directeur de la publication : André Gérôme Gallego

Directeur de l'information : Philippe Vigneu
Rédacteur en chef : Jean-Manuel Puig

Secrétaire de rédaction : Pierre-Louis Taillandier
Comité de rédaction : Nathalie Bruyère, Thierry Chabbert,

Marylène Kerlovéou, Dominique Perset, Gérard Ringon, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Ont participé à ce numéro : Marylène Kerlovéou, Pierre Edouard Verret, Jean-Manuel Puig.

Informations Cahier de l'Ordre : Huguette Sié
Coordination : Aurélie Bayol.

Graphisme : Guillaume Chavanne, Emmanuelle Campdoras.
Impression : SRI

Pour écrire dans Plan Libre : contactez la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées • 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse. Tél. : 05 61 53 19 89

e-mail : ma-mp@wanadoo.fr • La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Avec le soutien du Conseil Régional de Midi-Pyrénées et de la Mairie de Toulouse et du Club des partenaires de la Maison de l'Architecture : iconcept, Knauf, Technal, Imerys T.C., Lafarge, Soprema, Pilkington.

ABONNEMENT

Bulletin d'abonnement (10 numéros/an)

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

e-mail :

Professionnels 20 €

Étudiants (joindre une copie de la carte d'étudiant) 10 €

(Le règlement de l'abonnement est à effectuer par chèque et à retourner à :

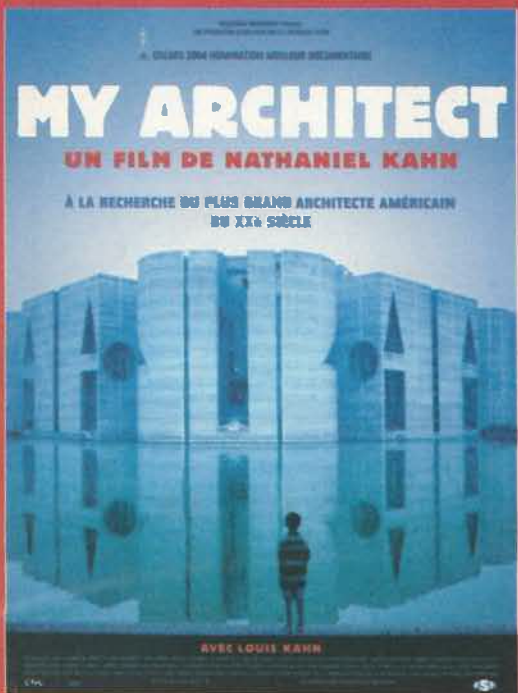
La Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées, 45, rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse.



MAIRIE DE TOULOUSE

SOIRÉE SPÉCIALE

Autour du film MY ARCHITECT, réalisé par Nathaniel Kahn



- > Le 13 décembre 2004
- > à 20H00
- > Cinéma ABC

A l'occasion de la dernière diffusion du film **My architect** à Toulouse, la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées en partenariat avec le Cinéma ABC, vous propose une **soirée spéciale**

AU PROGRAMME

- > 20h00 : L'héritage de L. I. Kahn, par Ahmet Gülgönen, Architecte, professeur à l'Ecole d'Architecture de Paris Belleville.
 - > 20h45 : Projection du film My Architect, réalisé par Nathaniel Kahn
- La projection sera suivie d'un cocktail

Réservez vos billets en renvoyant le coupon-réponse ci-contre, accompagné de votre règlement à la Maison de l'Architecture, 45 rue Jacques Gamelin, 31100 Toulouse.

Vos billets ainsi réservés sont à retirer directement au cinéma ABC le soir même.

COUPON-RÉPONSE

RÉSERVATION

Soirée **MY ARCHITECT**

Nombres de places : x 5 €*

Soit un total de : €

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

OFFRE ADHERENTS : Si vous êtes adhérent à la Maison de l'Architecture, nous vous offrons votre billet d'entrée, sur réservation au 05 61 53 19 89 uniquement.

*Les 5 euros comprennent le billet d'entrée (tarif groupe : 4,10 euros) majoré d'un montant forfaitaire destiné à couvrir une partie des frais engagés par la Maison de l'architecture.

Avec le soutien du club des partenaires de la Maison de l'Architecture de Midi-Pyrénées : iconcept, Imerys, Knaut, Oddos Buro, Lafarge, Technal, Soprema, Pilkington.



39, bd Pierre
et Marie Curie

(angle rue Négrenays)

31200 TOULOUSE

TÉL. 05 34 40 26 70 - FAX 05 34 40 26 75

E. mail : larepro.marielle@wanadoo.fr



Une équipe à votre service !

TIRAGES
DE PLANS

PHOTOCOPIES

TRACÉS
INFORMATIQUES

COULEURS
TOUS FORMATS

TRAITEMENTS
DES D.C.E.

Céline, Lucie, Marielle, Morad et Stéphanie encouragés par le chant de Pimprenelle sont à votre service...

Le JOURNAL

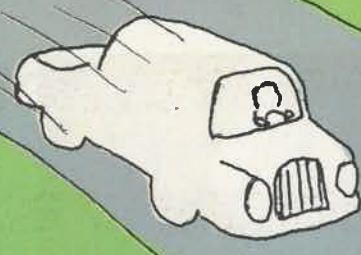
Toulousain



En vente partout



hebdomadaire
d'information générales



"C'est fou ! Il m'a fait découvrir sur Toulouse et Midi-Pyrénées des choses que je n'imaginai même pas !..."

Journal Toulousain - Groupe de Presse Première Réponse
9, boulevard des Minimes - 31200 Toulouse
Tél. 05.34.40.60.32 - Fax : 05.34.40.69.31. Email : jtoulousain@premiere-reponse.com

